

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 198

24 janvier 2012

SOMMAIRE

Almacantar (Centre Point)	9430	Snarpsburg Holdings Limited (Luxem-	
Almacantar (Centre Point) S.à r.l	9458	bourg) SCS	9482
Alphabet Luxembourg	9504	Simabo Sàrl	9486
CCP III DK Germany Holding S.à r.l	9488	Skama Investment Holding S.A	9486
Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises		SMFIN Invest S.A	9486
S.à r.l	9504	,	
Monferrato S.A	9502	•••••	9487
REO Aire, S.à r.l	9504	Société d'Investissement et de Finance-	
REO Amadeus, S.à r.l	9504	ment Internationale S.A	9486
ROCONAJERO S.A., société de gestion de		Sofires S.A	9487
patrimoine familial	9458		9487
ROCONAJERO S.A., société de gestion de		Solisto SA	9487
patrimoine familial	9458	Solsplus S.A	9487
Romanian Land Development for other In-		Soluchaud Sàrl	9499
vestors S.A	9458	Sopaluxe S.A	9499
Rontec S.à r.l	9481	Sopura Eastern Europe A.G	9499
Rosace S.A	9481	Sorebol S.A	9499
Royal Metropolitan Company S.à r.l	9481	Sorel Pocket S.à r.l	9499
RWM Luxoil SA	9482	Sorg Finances S.A., SPF	9500
SA Contraste Europe	9484	Soxipa S.A., SPF	9500
S.A. De Kleyn Lux	9482	Sport-Outlet GmbH	9500
Safima S.A	9483	Spring Financial Investment S.A	9500
Salon NADINE s.à r.l	9482	Stadtpark 1.6 S.C.S	9483
Sarasino Soparfi S.A	9483	Star Parks S.à r.l	9483
Satellite Uno	9484	Stasia S.A., SPF	9500
Schmaach em de Séi a méi S.A	9484	Steel Mac S.A	9501
S.C. Holding S.A	9481	STEG LBG 1 S.à r.l	9501
Sea S.A	9482	Stego Finances S.A	9501
Seaside S.A.	9484	Sujedo S.A., SPF	9501
Seaside S.A.	9485	Sunflower Investments S.A	9501
SERIPHOS S.A., société de gestion de pa-		Sustain S.A	9502
trimoine familial «SPF»	9485	SVG Holdings S.A	9502
Serrurerie Klenge Jang S.à.r.l	9485	Sybaris S.A.	9503
Services Internationaux d'Ingénierie S.A.		Sylan S.A., SPF	9503
	9485	V.D.L. Développement S.A	9504
Shandon Corporation S.à r.l	9485		
Shanghailux Entreprise S.à r.l	9486		



ROCONAJERO S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2011.

Référence de publication: 2011174439/11.

(110203007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

ROCONAJERO S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2011.

Référence de publication: 2011174440/11.

(110203008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Romanian Land Development for other Investors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 128.931.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174441/9.

(110203447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Almacantar (Centre Point) S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Almacantar (Centre Point)).

(anc. Annacantar (Centre Point)).

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 159.603.

In the year two thousand and eleven, on the twenty fifth day of October.

Before Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared

The company ALMACANTAR, a public limited liability company ("société anonyme") incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B149.157,

duly represented by Mr. Michael HALCROW, chartered accountant, professionally residing at 3 Quebec Mews, London W1H 7NX, United Kingdom, by virtue of a power of attorney given under private seal delivered to him,

such aforementioned power of attorney, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed together with such with the registration authorities,

The prenamed ALMACANTAR, represented as stated above, requests the undersigned notary to state that it is the sole shareholder (the "Sole Anc. Shareholder") of the company Almacantar (Centre Point), a public limited liability company ("société anonyme") duly incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies. register ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 159.603 (the "Company"), incorporated following a deed received by the undersigned notary on March 3, 2011 published in the Luxembourg official gazette ("Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations") number 1214 dated June 7, 2011, which articles of association have not been amended so far.

The prenamed appearing party, represented as aforementioned, requests in its capacity as Sole Shareholder of the Company, the undersigned notary to state its following resolutions:



First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the legal form of the Company from a public limited liability company ("société anonyme") into a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") without interruption or discontinuity of its legal personality and to adopt the form of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), its activity as well as its corporate object remaining unchanged.

The assets and liabilities items, the decreases and increases of value remain unchanged, and the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") will continue the book entries and the accountancy held by the public limited liability company ("société anonyme").

From this day on, all the transactions accomplished on by the public limited liability company ("société anonyme") are considered having been done on behalf of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), in particular with regard to the drafting of the accountancy of the Company.

The assets and liabilities of the Company are formed by all the assets and liabilities items depending of the business of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée").

The change of legal form of the Company is made on the basis of the interim balance sheet as per September 30, 2011, a copy of which, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Each of the shares of the Company has been fully paid in before the transformation of the Company.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from "Almacantar (Centre Point)" into "Almacantar (Centre Point) S.à r.l." and consequently to amend article 1 of the articles of association of the Company (the "Articles"), which, after restatement of the current Articles of the Company, will be worded as follows:

"Art. 1. Name. There is hereby established a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the name of "Almacantar (Centre Point) S.à r.l.", (the "Company"), which will be governed by Luxembourg laws, in particular the Law and by the present Articles."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to convert the existing 31,000 (thirty-one thousand) shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, which have been entirely paid up, into 31,000 (thirty-one thousand) corporate units and to attribute them a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each and to allocate them to the Sole Shareholder of the Company (the Sole Shareholder being further to the conversion of the shares into corporate units referred to as the "Sole Member").

The Sole Member further resolves to remove the authorised capital of the Company.

Fourth resolution

The Sole Member resolves to create different categories of corporate units and in this respect it resolved to convert the existing 31,000 (thirty-one thousand) corporate units of the Company with a par value of EUR 1.- (one Euro) each into 12,500 (twelve thousand five hundred) corporate units of category A (the "A Units"), 2,500 (two thousand five hundred) corporate units of category B (the "B Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category C (the "C Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category E (the "E Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category F (the "F Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category H (the "H Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category H (the "H Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category J (the "I Units"), all with a par value of EUR 1.- (one Euro) each and having the same rights and obligations as the previous corporate units.

Consequently to the foregoing reallocation of the corporate units, removal of the authorized capital and creation of different categories of corporate units, the Sole Member resolves to amend article 5 and article 6 of the Articles, which after restatement of the current Articles, will be worded as follows:

"Art. 5. Corporate capital. The subscribed capital of the Company is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) represented by 12.500 (twelve thousand five hundred) corporate units of category A (the "A Units"), 2,500 (two thousand five hundred) corporate units of category B (the "B Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category C (the "C Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category D (the "D Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category F (the "E Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category F (the "F Units"), 2,000 (two thousand) corporate units of category G (the "G Units"), 2,000 (two thousand)) corporate units of category H (the "H Units"), 2,000 (two thousand)) corporate units of category I (the "I Units") and 2,000 (two thousand) corporate units of category J (the "J Units" together with the A, B, C, D, E, F, G, H and I Units the "Units"), all with a par value of EUR 1. (one Euro) each which have been entirely paid up.

The Company will not issue further categories of Units.



The amount of the premium account, as paid in from time to time, may be used to provide for the payment of any Unit which the Company may redeem from its Member(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Member(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the Legal Reserve.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps pursuant to resolutions passed at a general meeting of the Members, deliberating in the manner provided for amendments to the Articles, provided that (i) any reduction in the issued capital of the Company shall be permitted only in accordance with the redemption and cancellation procedures of Article 8; (ii) any increase in the issued capital (a) shall be made proportionately to each class of Units then outstanding and (b) must result in each Member holding a proportionate part of each class of Units then outstanding; (iii) any subdivision of a class of Units into new classes of Units must result in each Member of the former undivided class of Units holding a proportionate part of each new subdivided class of Units; and (iv) any combination or aggregation of classes of Units into a new class of Units must result in each Member of the former classes of Units holding a proportionate part of the new, combined class of Units.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own Units in accordance with Article 8 of these Articles."

" Art. 6. Units. Each Unit entitles the holder to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognize only one holder per Unit in case a Unit is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Unit until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between a usufruct holder ("usufruitier") and a bare owner ("nupropriétaire") or between a pledgor and a pledgee.

Ownership of a Unit carries implicit acceptance of the Articles and of the resolutions validly adopted by the Member (s)."

The Sole Member further resolves to update the unitholders' register of the Company in order to reflect the conversion of the existing shares of the Company into corporate units and the creation of different categories of Units and to empower any director of the Company or any employee of the company Centralis S.A., with offices at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg ("Centralis"), with sole signatory power, to take any necessary action or measure in relation thereto and in particular to update such unitholders' register.

Fifth resolution

The Sole Member resolves to terminate the mandates of the directors of the Company, i.e. Mr. Michael Richard HUSSEY, Mr. Detlef SEUFFERT, Mr. Pierre MARTINET, Mr. Neil JONES, Mr. Alessandro POTESTÀ and Mrs. Raffaela PAPA all with effect as of today. The Sole Member further resolves to grant full discharge to the directors for the execution of their mandates.

Sixth resolution

The Sole Member resolves to create three categories of managers, one category of managers of category A, one category of managers of category B and one category of independent managers.

Consequently to the foregoing creation of different categories of managers, the Sole Member resolves to amend article 11, 12 and article 15 of the Articles, which after restatement of the current Articles, will be worded as follows:

"Art. 11. Board of Managers. The Company shall be managed by the Board of Managers composed of at least 4 (four) managers. The Board of Managers will be composed of at least 2 (two) managers of category A (the "A Managers"), one (1) manager of category B (the "B Manager") and one (1) independent manager (the "Independent Manager", the managers of each category being hereinafter referred to as the "Managers" or in the singular form a "Manager"). The Managers do not need to be Members to hold office. The Managers are appointed by the general meeting of Members which determines their powers, compensation and duration of their mandates. A Managers may only be appointed and removed upon consent of the A Member present or represented at the general meeting of the Members. B Managers may only be appointed and removed upon consent of the Member(s) present or represented at the general meeting of the Members. Independent Managers may only be jointly appointed and removed by the A Member and the B Member(s)s.

The Managers shall hold office until (his) their successor(s) is (are) elected."

" Art. 12. Meetings. The Board of Managers may choose from among its A Managers a chairman who, in case of tie, will have a casting vote. It may also choose a secretary, who needs not to be a Manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the Members.

The Board of Managers shall meet upon call by the chairman, or any Manager, at the place indicated in the notice of meeting.

Notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all Managers by at least 10 (ten) business days' prior written notice, whether by telegram, telex, telefax, or by email, except that a simple majority of Managers may give their prior written approval, whether by telegram, telex, telefax, or by email to shorter notice and provided that the B Managers approve such shorter notice whether by telegram, telex, telefax, or by email.

Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers



Any notice shall include an agenda identifying in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting together with copies of any relevant papers. All meetings of the Board of Managers shall be held at the Company's registered office in Luxembourg or at such other place in Luxembourg as the Board of Managers may determine from time to time.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, telex or telefax, or by e-mail another Manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing or by cable, telegram, telex or telefax, or by e-mail.

The Board of Managers may only deliberate or act validly at any meeting (even adjourned meetings) if a quorum of at least a majority of the Managers is present or represented at a meeting of the Board of Managers. For the purpose of the present article, the quorum will not be deemed to have been reached in case (i) at least half of the Managers (or the members of any committee to which specific power has been delegated by the Board of Managers) are not present in a meeting in Luxembourg, or (ii) if any Manager participates in any meeting (even adjourned meetings) by any means of telecommunication from the United Kingdom.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the Managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing, whether in one or several documents, approved and signed by all Managers of the Company shall have the same effect as resolutions voted at the Managers' meetings."

"Art. 15. Representation. The Company shall be bound by (i) the joint signature of 1 (one) A Manager and 1 (one) Independent Manager or (ii) the single signature of the single Manager or (iii) the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers."

Seventh resolution

The Sole Member further resolves to fix the number of the Managers of the Company at four (4) and to appoint the following persons as A Managers of the Company with immediate effect for a term that shall end at the next annual general meeting of the members of the Company approving the accounts for the financial year to be closed on December 31, 2011:

- Michael Richard HUSSEY, director, residing at 66, Juniper Drive, GBSW18 1TS London,
- Pierre MARTINET, director, residing at 3, Rue de Saint-Léger, CH-1205 Geneva.

The Sole Member further resolves to appoint the following person as B Manager of the Company with immediate effect for a term that shall end at the next annual general meeting of the members of the Company approving the accounts for the financial year to be closed on December 31, 2011:

- Philippe CHAN, director, born on November 15, 1974 in Ile Maurice, professionally residing at 37. Rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg.

The Sole Member further resolves to appoint the following person as Independent Manager of the Company with immediate effect for a term that shall end at the next annual general meeting of the members of the Company approving the accounts for the financial year to be closed on December 31, 2011:

- Aidan FOLEY, director, born on December 8, 1976 in Waterford, Ireland, residing professionally at 2 rue Saint Donat, L-5362 Schrassig.

Eighth resolution

The Sole Member resolves to adopt the British Pound Sterling (GBP) as currency of the corporate capital of the Company instead of the Euro (EUR) with effect as of the date of the present deed and to convert the current existing corporate capital of the Company from its current amount of EUR 31,000. (thirty one thousand euro) represented by 12.500 (twelve thousand five hundred) A Units, 2,500 (two thousand five hundred) B Units, 2,000 (two thousand) C Units, 2,000 (two thousand) D Units, 2,000 (two thousand) E Units, 2,000 (two thousand) F Units, 2,000 (two thousand) G Units, 2,000 (two thousand) H Units, 2,000 (two thousand) I Units and 2,000 (two thousand) J Units, all with a par value of EUR 1.- (one Euro) each into its equivalent amount into British Pound Sterling (GBP), being GBP 26,660 (twenty six thousand six hundred sixty British Pounds Sterling), represented by 12.500 (twelve thousand five hundred) A Units, 2,500 (two thousand five hundred) B Units, 2,000 (two thousand) C Units, 2,000 (two thousand) D Units, 2,000 (two thousand) E Units, 2,000 (two thousand) F Units, 2,000 (two thousand) G Units, 2,000 (two thousand) H Units, 2,000 (two thousand) I Units and 2,000 (two thousand) J Units, all with a par value of GBP 0,86 (eighty six Pence) each, using the exchange rate of October 7, 2011, being EUR 1 (one Euro) against GBP 0.86 (zero point eight six British Pounds Sterling), so that the Company.s corporate capital will now amount to GBP 26,660 (twenty six thousand six hundred sixty British Pounds Sterling), and composed of 12.500 (twelve thousand five hundred) A Units, 2,500 (two thousand five hundred) B Units, 2,000 (two thousand) C Units, 2,000 (two thousand) D Units, 2,000 (two thousand) E Units, 2,000 (two thousand) F Units, 2,000 (two thousand) I Units and 2,000 (two thousand) I Units and 2,000 (two thousand) I sand) J Units, all with a par value of GBP 0,86 (eighty six Pence) each, and to convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) to Pounds Sterling (GPB) with effect from the date of incorporation of the Company.

Proof of the exchange rate EUR/GBP applicable on October 7, 2011 has been given to the notary though financial official publication that will stay annexed to the present deed.



Ninth resolution

The Sole Member resolves to adopt a nominal value of GBP 1.- (one British Pound Sterling) per Unit and to exchange the 12.500 (twelve thousand five hundred) A Units, 2,500 (two thousand five hundred) B Units, 2,000 (two thousand) C Units, 2,000 (two thousand) D Units, 2,000 (two thousand) E Units, 2,000 (two thousand) F Units, 2,000 (two thousand) G Units, 2,000 (two thousand) H Units, 2,000 (two thousand) I Units and 2,000 (two thousand) J Units, all with a par value of GBP 0,86 (eighty six Pence) each for 10.750 (ten thousand seven hundred fifty) A Units, 2,150 (two thousand one hundred fifty) B Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) C Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) F Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) E Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) H Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) I Units and 1,720 (one thousand seven hundred twenty) J Units, all with a par value of GBP 1.- (one British Pound Sterling).

Tenth resolution

The Sole Member resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of GBP 73,337,109 (seventy three million three hundred thirty seven thousand one hundred nine British Pounds Sterling) in order to bring it from its present amount of GBP 26,660 (twenty six thousand six hundred sixty represented by 10.750 (ten thousand seven hundred fifty) A Units, 2,150 (two thousand one hundred fifty) B Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) C Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) D Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) E Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) F Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) G Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) H Units, 1,720 (one thousand seven hundred twenty) I Units and 1,720 (one thousand seven hundred twenty) | Units, all with a par value of GBP 1.- (one British Pound Sterling), each, to the amount of GBP 73,363,769 (seventy three million three hundred sixty three thousand seven hundred sixty nine British Pounds Sterling) represented by 29,345,505 twenty nine million three hundred forty five thousand five hundred five) A Units and, 5,135,464 (five million one hundred thirty five thousand four hundred sixty four) B Units, 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) C Units, 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty D Units, 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty E Units, 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty F Units, 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty G Units, 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty H Units, 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty I Units and 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty | Units, all with a par value of GBP 1 (one British Pounds Sterling) each, by issuing 29,334,755 (twenty nine million three hundred thirty four thousand seven hundred fifty five) new A Units, 5,133,314 five million one hundred thirty three thousand three hundred fourteen) B Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) C Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) D Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) E Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) F Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) G Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) H Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) I Units and 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) J Units, all with a par value of GBP 1.- (one British Pounds Sterling) each, having the same rights and obligations as the existing Units.

Eleventh resolution

The Sole Member resolves to issue 29,334,755 (twenty nine million three hundred thirty four thousand seven hundred fifty five) new A Units, 5,133,314 five million one hundred thirty three thousand three hundred fourteen) B Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) C Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) D Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) F Units, 4,858,630 (four million eight hundred thirty) F Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) H Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) I Units and 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) J Units, all with a par value of GBP 1.- (one British Pounds Sterling) each, having the same rights and obligations as the existing Units.

Subscription and Payment

There now appears Mr. Michael HALCROW, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of the Company's Sole Member.

The appearing person declares subscribing in the name and on behalf of the Sole Member 29,334,755 (twenty nine million three hundred thirty four thousand seven hundred fifty five) new A Units, 5,133,314 five million one hundred thirty three thousand three hundred fourteen) new B Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new C Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new E Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new F Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new G Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new H Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new I Units and 4,858,630 (four



million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new J Units, all with a par value of GBP 1.- (one British Pounds Sterling) each, by contribution and transformation into capital of unquestionable, liquid and enforceable claims for a total amount of GBP 73,337,109 (seventy three million three hundred thirty seven thousand one hundred nine British Pounds Sterling) (the "Contribution"), consequently, those claims are cancelled to the extent of the amount of the Contribution.

Based on a valuation report issued by the Sole Member on October 25, 2011, the board of directors of the Sole Member valued the Contribution to be contributed to the Company at GBP 73,337,109 (seventy three million three hundred thirty seven thousand one hundred nine British Pounds Sterling).

The conclusion of the valuation report is as follows:

"The value of the unquestionable, liquid and enforceable claims to be contributed by the Contributor to the Company is at least equal to the consideration, being the 29,334,755 (twenty nine million three hundred thirty four thousand seven hundred fifty five) new A Units, 5,133,314 five million one hundred thirty three thousand three hundred fourteen) new B Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new C Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new D Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new F Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new G Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new H Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new I Units and 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new J Units, all with a par value of GBP 1.- (one British Pounds Sterling) each to be issued by the Company."

Such report, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

Thereupon, the Sole Member formally resolves to accept the said subscriptions, contribution and transformation of claims and to issue and allot 29,334,755 (twenty nine million three hundred thirty four thousand seven hundred fifty five) new A Units, 5,133,314 five million one hundred thirty three thousand three hundred fourteen) new B Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new C Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new E Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new F Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new G Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new H Units, 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new I Units and 4,858,630 (four million eight hundred fifty eight thousand six hundred thirty) new J Units of the Company to the Sole Member.

Twelfth resolution

The Sole Member resolves to amend Article 5 of the Articles of the Company, so as to reflect the above resolutions, which after restatement of the current Articles, will be read as follows:

Art. 5. Corporate capital. The subscribed capital of the Company is set at GBP 73,363,769 (seventy three million three hundred sixty three thousand seven hundred sixty nine British Pounds Sterling) represented by 29,345,505 twenty nine million three hundred forty five thousand five hundred five) corporate units of category A (the "A Units"), 5,135,464 (five million one hundred thirty five thousand four hundred sixty four) corporate units of category B (the "B Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category D (the "D Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category E (the "E Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category F (the "F Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category G (the "G Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category H (the "H Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty)) corporate units of category I (the "I Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty)) corporate units of category I (the "I Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units"

The Company will not issue further categories of Units.

The amount of the premium account, as paid in from time to time, may be used to provide for the payment of any Unit which the Company may redeem from its Member(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Member(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the Legal Reserve.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps pursuant to resolutions passed at a general meeting of the Members, deliberating in the manner provided for amendments to the Articles, provided that (i) any reduction in the issued capital of the Company shall be permitted only in accordance with the redemption and cancellation procedures of Article 8; (ii) any increase in the issued capital (a) shall be made proportionately to each class of Units then outstanding and (b) must result in each Member holding a proportionate part of each class of Units then outstanding; (iii) any subdivision of a class of Units into new classes of Units must result in each Member of the former undivided class of Units holding a proportionate part of each new subdivided class of Units; and (iv) any combination



or aggregation of classes of Units into a new class of Units must result in each Member of the former classes of Units holding a proportionate part of the new, combined class of Units.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own Units in accordance with Article 8 of these Articles."

Thirteenth resolution

The Sole Member resolves to fully restate the Articles of the Company including the amendment resolved under the above resolutions, which Articles shall henceforth be read as follows:

Preliminary Art. Definitions. A Member: means the founder of the Company, the company Almacantar S.A. and B Member means any other Member of the Company. In case of sole member holding the whole corporate capital of the Company, the sole member is deemed to exercise the powers of the A Member and of the B Member.

Articles: means these articles of association as amended from time to time.

Available Amount: means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Members would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and Legal Reserve reduction relating to the class of Units to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the relevant laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

AA = (NP + P + CR) - (L + LR)

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable reserves (including the share premium reserve)

CR = the amount of the corporate capital reduction and Legal Reserve reduction relating to the class of Units to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the relevant laws or of the Articles.

Board of Managers: means the board of managers of the Company as composed from time to time;

Cancellation Value Per Unit: shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the class of Units to be redeemed and cancelled by the number of Units in issue in such class of Units.

Interim Accounts: means the interim accounts of the Company under Luxembourg GAAP as at the relevant Interim

Interim Account Date: means the date no earlier than 8 (eight) days before the date of the redemption and cancellation of a class of Units.

Law: means the amended Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended from time to time.

Legal Reserve: has the meaning given to it in Article 19.

Managers: has the meaning as set out in Article 11 hereof and Manager means either one of them.

Members: means any person holding Units or to whom Units are transferred or issued from time to time (excluding the Company) in accordance with the terms of the Articles, and Member means any of them.

Total Cancellation Amount: means the amount determined by the Board of Managers taking and approved by the general meeting of the Members on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be lower than or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant class of Units unless otherwise resolved by the general meeting of the Members in the manner provided for an amendment of the Articles.

Units: means all the units of category A to J as issued from time to time in the capital of the Company, and Unit means any of them.

Title I. Name - Duration - Registered office - Purpose

Art. 1. Name. There is hereby established a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the name of "Almacantar (Centre Point) S.à r.l.", (the "Company"), which will be governed by Luxembourg laws, in particular the Law and by the present Articles.

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place within the municipality by a resolution of the Board of Managers. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of Members.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the Board of Managers.



If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

Art. 4. Corporate Object. The object of the Company consists in the use of its funds to invest in real estate and immovable property as well as in the establishment, management, development and disposal of its assets as they may be composed from time to time.

The object of the Company also consists in the use of its funds to take participating interests, in any form whatsoever, in other companies either Luxembourg or foreign, as well as the ownership, management and development of such participating interests. The purpose of the Company includes the acquisition of any type of securities, whether negotiable or not, stock, bonds, debentures, notes and other securities, including those issued by any government or any other international, national or local authority, and of any rights attached thereto, either by way of purchase, contribution, subscription, option or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner. Moreover, the Company may proceed to the acquisition and development of connected patents and licences.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, convertible bonds and debentures. The Company may grant any assistance, loan, advance, or guarantee to the companies in which it has a direct or indirect participating interest, or to companies being part of the same group of companies as the Company.

The Company may further carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the investment in real estate and/or the taking of participating interests in any form whatsoever in any enterprise or any private corporation as well as to the administration, management, control and development of these investments and/or participating interests.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial and financial operations, which it may deem useful to enhance or to supplement its purpose.

Title II. Corporate Capital - Corporate Units

Art. 5. Corporate capital. The subscribed capital of the Company is set at GBP 73,363,769 (seventy three million three hundred sixty three thousand seven hundred sixty nine British Pounds Sterling) represented by 29,345,505 twenty nine million three hundred forty five thousand five hundred five) corporate units of category A (the "A Units"), 5,135,464 (five million one hundred thirty five thousand four hundred sixty four) corporate units of category B (the "B Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category D (the "D Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category E (the "E Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category F (the "F Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category G (the "G Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category H (the "H Units"), 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units") and 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units") and 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units") and 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units") and 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units") and 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units") and 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of category I (the "I Units") and 4,860,350 (four million eight hundred sixty thousand three hundred fifty) corporate units of categ

The Company will not issue further categories of Units.

The amount of the premium account, as paid in from time to time, may be used to provide for the payment of any Unit which the Company may redeem from its Member(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Member(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the Legal Reserve.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps pursuant to resolutions passed at a general meeting of the Members, deliberating in the manner provided for amendments to the Articles, provided that (i) any reduction in the issued capital of the Company shall be permitted only in accordance with the redemption and cancellation procedures of Article 8; (ii) any increase in the issued capital (a) shall be made proportionately to each class of Units then outstanding and (b) must result in each Member holding a proportionate part of each class of Units then outstanding; (iii) any subdivision of a class of Units into new classes of Units must result in each Member of the former undivided class of Units holding a proportionate part of each new subdivided class of Units; and (iv) any combination or aggregation of classes of Units into a new class of Units must result in each Member of the former classes of Units holding a proportionate part of the new, combined class of Units.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own Units in accordance with Article 8 of these Articles.

Art. 6. Units. Each Unit entitles the holder to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognize only one holder per Unit. Co-owners of Units must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not. In case a Unit is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Unit until one person has been appointed



as the sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between a usufruct holder ("usufruitier") and a bare owner ("nu-propriétaire") or between a pledgor and a pledge.

Ownership of a Unit carries implicit acceptance of the Articles and of the resolutions validly adopted by the Member (s).

Art. 7. Subscription and Transfer of Units. Any Member who subscribes to or otherwise acquires Units must acquire a proportionate amount of each class of Units issued and then outstanding.

Units are freely transferable among the Members of the Company.

In case of plurality of Members, the transfer of Units inter vivos to non-Members is subject to the consent given in a general meeting of Members representing at least ³/₄ (three quarters) of the Company's capital. Any Member of the Company may further not be entitled to pledge, charge, dispose of or otherwise deal with any right or interest in any of its Units in the Company (including the grant of any option over or in respect of any Units) without the prior written consent of the other Members of the Company.

In case of a sole Member, the Units of the Company are freely transferable to non-Members. In the case of the death of a Member, the unit transfer to non-Members is subject to the consent of Members representing no less than $\frac{3}{4}$ (three quarters) of the rights held by the surviving Members. In this case, however, the approval is not required if the Units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

Without prejudice to the right of the Company to redeem a whole class of its own Units followed by their immediate cancelation pursuant to Article 8 of the Articles, and notwithstanding any other provision herein, no Member shall sell or otherwise transfer its Units of any class to any person without concurrently selling or otherwise transferring to such person the transferring Member.s proportionate interest in each other class of Units then held by the transferring Member.

Additional terms and conditions to those expressly stated in the Articles may be agreed in writing by the Members in accordance with the provisions of any shareholders' agreement as regards the transfer of Units (or interests in such Units). Transfers of Units in the Company must be made in compliance with any such additional terms and conditions and the Articles. The Company is entitled to refuse to register any transfer of Units unless transferred in accordance with the Articles and in accordance with the terms and conditions of any shareholders' agreement (as from time to time in effect) relating to the shareholding in the Company.

The transfer of Units must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 190 of the Law and 1690 of the Luxembourg Civil Code.

For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seize assets or documents of the Company.

- **Art. 8. Redemption of Units** The corporate capital of the Company may be reduced through the redemption and cancellation of a class of Units, in whole but not in part, as may be determined form time-to-time by the Board of Managers and approved by the general meeting of the Members, provided however that the Company may not at any time redeem and cancel the class A Units. In case of any redemption and cancellation of a whole class of Units, such redemption and cancellation of Units shall be made in the following order:
 - (i) class J Units;
 - (ii) class I Units;
 - (iii) class H Units;
 - (iv) class G Units;
 - (v) class F Units;
 - (vi) class E Units;
 - (vii) class D Units;
 - (viii) class C Units; and
 - (ix) class B Units.

In the event of a reduction of the corporate capital through the redemption and the cancellation of a whole class of Units (in the order provided for above), each such class of Units entitles the holders thereof (pro rata to their holding in such class of Units) to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the Board of Managers and approved by the general meeting of the Members with respect to the class of Units to be redeemed, and the holders of Units of the redeemed and cancelled class shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Units of the relevant class of Units held by them and cancelled.

The Company may redeem its Units as provided herein only to the extent otherwise permitted by the Law.

Title III. General Meetings of Members

Art. 9. Power of the General Meeting. Any regularly constituted meeting of Members of the Company shall represent the entire body of Members of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the activity of the Company.



Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of Members duly convened will be passed by a simple majority of those present (or represented) and voting.

The provisions relating to the corporate capital and other provisions of these Articles may, at any time, be changed by the sole Member or by a majority of Members representing at least $\frac{3}{4}$ (three quarters) of the capital. The Members may change the nationality of the Company by a unanimous decision.

Decisions relating to the following subject matters will only be deemed validly taken, if they have been subject to the prior approval of the Board of Managers in compliance with paragraphs 8 and 9 of the article 12 of the present Articles, including the favourable vote of a B Manager:

- any issue of new corporate units in the capital of the Company other than the issue of corporate units to the existing Members of the Company;
- the creation of any option to subscribe for Units in the Company or the issue of any securities convertible to Units in the Company, other than to the existing Members of the Company;
- the issue by the Company of any loan capital (other than to its existing Members) or the creation of, issue or agreement to grant any warrants for the issue of any corporate or loan capital of the Company;
 - any merger, amalgamation or reorganisation of the Company;
- the buying-in or redemption of any corporate or loan capital of the Company (other than pro rata to the shareholding of the existing Members);
 - any material increase in the amount of borrowings of the Company;
- any material decrease in the amount of borrowings of the Company other than where required in the interests of the Company's business or where required by facility agreements as further defined in any shareholders' agreement.

If all of the Members are present or represented at a meeting of Members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Single Member. If the Company has only one Member, this sole Member exercises all the powers of the general meeting.

The resolutions of the sole Member which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Moreover, agreements entered into between the sole Member and the Company represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Title IV. Management

Art. 11. Board of Managers. The Company shall be managed by the Board of Managers composed of at least 4 (four) managers. The Board of Managers will be composed of at least 2 (two) managers of category A (the "A Managers"), one (1) manager of category B (the "B Manager") and one (1) independent manager (the "Independent Manager", the managers of each category being hereinafter referred to as the "Managers" or in the singular form a "Manager"). The Managers do not need to be Members to hold office. The Managers are appointed by the general meeting of Members which determines their powers, compensation and duration of their mandates. A Managers may only be appointed and removed upon consent of the A Member present or represented at the general meeting of the Members. B Managers may only be appointed and removed upon consent of B Member(s) present or represented at the general meeting of the Members. Independent Managers may only be jointly appointed and removed by A Member and B Member(s). The Managers shall hold office until (his) their successor(s) is (are) elected.

Art. 12. Meetings. The Board of Managers may choose from among its A Managers a chairman which, in case of tie, will have a casting vote. It may also choose a secretary, who needs not to be a Manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the Members.

The Board of Managers shall meet upon call by the chairman, or any Manager, at the place indicated in the notice of meeting.

Notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all Managers by at least 10 (ten) business days' prior written notice, whether by telegram, telex, telefax, or by email, except that a simple majority of Managers may give their prior written approval, whether by telegram, telex, telefax, or by email to shorter notice and provided that the B Manager (s) approve such shorter notice whether by telegram, telex, telefax, or by email.

Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers

Any notice shall include an agenda identifying in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting together with copies of any relevant papers. All meetings of the Board of Managers shall be held at the Company's registered office in Luxembourg or at such other place in Luxembourg as the Board of Managers may determine from time to time.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, telex or telefax, or by e-mail another Manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing or by cable, telegram, telex or telefax, or by e-mail.



The Board of Managers may only deliberate or act validly at any meeting (even adjourned meetings) if a quorum of at least a majority of the Managers is present or represented at a meeting of the Board of Managers. For the purpose of the present article, the quorum will not be deemed to have been reached in case (i) at least half of the Managers (or the Members of any committee to which specific power has been delegated by the Board of Managers) are not present in a meeting in Luxembourg, or (ii) if any Manager participates in any meeting (even adjourned meetings) by any means of telecommunication from the United Kingdom.

Subject to Article 9, decisions shall be taken by a majority of votes of the Managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing, whether in one or several documents, approved and signed by all Managers of the Company shall have the same effect as resolutions voted at the Managers' meetings.

Art. 13. Minutes of the Meetings. The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by 2 (two) Managers.

Art. 14. Powers. The Board of Managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Company in its interests.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of Members fall within the competence of the Board of Managers.

The Board of Managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of Members, to any Manager or Managers of the Board of Managers or to any committee (the Members of which need not to be Managers) deliberating under such terms and with such powers as the Board of Managers shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons, who need not to be Managers, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

- **Art. 15. Representation.** The Company shall be bound by (i) the joint signature of 1 (one) A Manager and1 (one) Independent Manager or (ii) the single signature of the sole Manager or (iii) the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers.
- **Art. 16. Liability.** In the execution of their mandate, the Managers are not held personally responsible for the obligations of the Company. As agents of the Company, they are liable for the correct performance of their duties.

Title V. Accounts

- **Art. 17. Financial Year.** The financial year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first day of December of the same year.
- Art. 18. Annual Accounts. The balance sheet and the profit and loss accounts are drawn up by the Board of Managers as at the end of each financial year and will be at the disposal of the Members at the registered office of the Company.

The annual accounts shall then be submitted to the annual general meeting of Members.

Art. 19. Profits, Reserves and Dividends. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, charges and provisions, such as approved by the annual general meeting of Members represents the net profit of the Company.

From the annual net profits of the Company, at least 5% (five per cent) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve").

Such allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to 10% (ten per cent) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the Member(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Member(s).

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of class A Units shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.60% (zero point sixty per cent) of the nominal value of the class A Units held by them, then,
- the holders of class B Units shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.55% (zero point fifty-five per cent) of the nominal value of the class B Units held by them, then,
- the holders of class C Units shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.50% (zero point fifty per cent) of the nominal value of the class C Units held by them, then,



- the holders of class D Units shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.45% (zero point forty-five per cent) of the nominal value of the class D Units held by them, then,
- the holders of class E Units shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.40% (zero point forty per cent) of the nominal value of the class E Units held by them, then,
- the holders of class F Units shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.35% (zero point thirty-five per cent) of the nominal value of the class F Units held by them, then
- the holders of class G Units shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.30% (zero point thirty per cent) of the nominal value of the class G Units held by them, then the holders of class H Units shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.25% (zero point twenty-five per cent) of the nominal value of the class H Units held by them, then
- the holders of class I Units shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.20% (zero point twenty per cent) of the nominal value of the class I Units, and then,
 - the holders of class J Units shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of Units (by alphabetical order, e.g., initially the class J Units) have been redeemed and cancelled in accordance with Article 8 hereof at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of Units in the reverse alphabetical order (e.g., initially the class I Units).

Subject to the conditions (if any) fixed by the Law and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the Member. The Manager(s) shall fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

Title VI. Winding Up - Liquidation

Art. 20. Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the Member(s) adopted by half of the Member holding ³/₄ (three quarters) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the Member(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Member(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions in Article 19 hereof.

Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole Member or of one of the Members will not bring the Company to an end.

Title VII. Final clause - Applicable law

Art. 21. Applicable Law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular with the Law.

Fourteenth resolution

The Sole Member resolves to grant power of attorney to any of its Managers or to any employee of Centralis, with single signatory power, to perform all legal action in relation with the aforesaid resolutions, and in particular, to update the unitholders' register.

Costs - Evaluation

Any expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever as a result of this deed which shall be charged to the Company are estimated at approximately EUR 7,600.-.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person this deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, said person appearing signed together with the notary this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-cinq octobre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

La société ALMACANTAR, une société anonyme valablement constituée conformément aux lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 37, rue d.Anvers, L-1130 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.157,



dûment représentée par M. Michael HALCROW, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3 Quebec Mews, Londres W1H 7NX, Royaume-Uni, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée,

cette procuration susmentionnée, signée «ne varietur» par le mandataire et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La précitée ALMACANTAR, représentée comme ci-avant indiqué, a requis le notaire soussigné d'acter qu'elle est l'actionnaire unique (l'«Actionnaire Unique») de la société Almacantar (Centre Point), une société anonyme valablement constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 159.603 (ci-après la «Société»), constituée suivant acte reçu par-devant le notaire soussigné en date du 3 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1214 le 7 juin 2011, dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

La partie comparante précitée, représentée tel que mentionné ci-dessus, en sa qualité d'Actionnaire Unique de la Société, requiert le notaire d'arrêter ses résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de changer la forme sociale de la société anonyme en société à responsabilité limitée, sans interruption ni discontinuité de sa personnalité juridique, et d'adopter la forme d'une société à responsabilité limitée, son activité ainsi que son objet social demeurant inchangés.

Les postes d'actif et de passif, les baisses et augmentations de valeur restent inchangés, et la société à responsabilité limitée continuera les écritures comptables et la comptabilité tenues jusqu'alors par la société anonyme.

A compter de ce jour, toutes les transactions accomplies par la société anonyme sont à considérer comme ayant été réalisées par la société à responsabilité limitée et en particulier l'établissement de la comptabilité de la Société.

Le patrimoine de la société est formé par l'ensemble des postes d'actif et de passif dépendants de l'activité de la société à responsabilité limitée.

La modification de la forme sociale de la Société est effectuée sur base d'un bilan intérimaire arrêté au 30 septembre 2011, une copie duquel, après avoir été signé «ne varietur» par le mandataire et le notaire, restera annexé au présent acte aux fins de l'enregistrement.

Chacune des actions de la société anonyme a été intégralement libérée avant la transformation de la Société.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique décide de changer la dénomination sociale de la Société de «Almacantar (Centre Point)» en «Almacantar (Centre Point) S.à r.l.» et par conséquent de modifier l'article 1 ^{er} des statuts de la Société (les «Statuts»), qui, après refonte des présents Statuts, sera rédigé comme suit:

« **Art. 1** er. **Nom.** Il est constitué une société à responsabilité limitée portant la dénomination de «Almacantar (Centre Point) S.à r.l.» (ci-après dénommée la «Société»), qui sera régie par les lois luxembourgeoises, en particulier par la Loi ainsi que par les présents Statuts.»

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide de convertir les 31.000 (trente et une mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) par action, intégralement libérées, en 31.000 (trente et une mille) parts sociales et de leur attribuer une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) par part sociale, et de les allouer à l'Actionnaire Unique de la Société (l'Actionnaire Unique étant, suite à la conversion des actions en parts sociales, ci-après dénommé «Associé Unique»).

L'Associé Unique décide par ailleurs de supprimer le capital autorisé de la Société.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide créer différentes classes de parts sociales et dans ce cadre de convertir les 31.000 (trente et une mille) parts sociales existantes de la Société d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune en 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales de catégorie A (les «Parts A»), 2.500 (deux mille cinq cent) parts sociales de catégorie B (les «Parts B»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie D (les «Parts D»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie E (les «Parts E»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie F (les «Parts F»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie H (les «Parts H»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie J (les «Parts J»), chacune d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) et auxquelles sont attachés les mêmes droits et obligations qu'aux parts sociales préexistantes.

En conséquence de la précédente réallocation des parts sociales, la suppression du capital autorisé et la création de différentes catégories de Parts, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5 et l'article 6 des Statuts, qui après refonte des présents Statuts seront rédigés comme suit:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales de catégorie A (les «Parts A»), 2.500 (deux mille cinq cent) parts sociales de catégorie B (les «Parts B»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 2.000 (deux mille) parts sociales de caté



mille) parts sociales de catégorie D (les «Parts D»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie E (les «Parts E»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie G (les «Parts G»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie G (les «Parts G»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie I (les «Parts H»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 2.000 (deux mille) parts sociales de catégorie J (les «Parts J», ensemble avec les Parts A, B, C, D, E, F, G, H et I, les «Parts»), d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune, intégralement libérées.

La Société n'émettra pas de classe supplémentaire de Parts.

Le montant d'un compte de prime d'émission, tel que payé au fil du temps, pourra être utilisé aux fins de paiement des Parts que la Société est susceptible de racheter à son/ses Associé(s), aux fins de compensation de tout résultat net négatif réalisé, aux fins de distribution de dividendes à son/ses Associé(s) ou afin d'allouer ces fonds aux compte «Réserve Légale».

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois conformément aux résolutions adoptées lors d'une assemblée générales des Associés, délibérant comme en matière de modification des Statuts, à condition que (i) toute réduction du capital émis de la Société ne sera permise que sous respect des procédures de rachat et d'annulation prévues à l'Article 8; (ii) toute augmentation du capital social (a) sera opérée proportionnellement à toute Part alors émise et (b) devra résulter dans le fait que chaque Associé devra détenir une part proportionnelle de classe de Parts alors émise, (iii) toute subdivision d'une classe de Parts en nouvelle classe de Parts devra résulter en le fait que chaque Associé d'une ancienne classe indivise devra détenir une part proportionnelle de chaque part nouvellement subdivisée, et (iv) toute combinaison ou agrégation de classe de Part en une nouvelle classe de Parts devra résulter dans le fait que chaque Associé d'une ancienne classe de Parts devra détenir une part proportionnelle de la nouvelle classe combinée de Parts.

La société est autorisée, dans les conditions de la loi, à racheter ses propres Parts conformément aux stipulations de l'article 8 de ces Statuts.»

« Art. 6. Parts Sociales. Chaque Part donne à son détenteur le droit à un vote dans chaque assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par Part; si une Part est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Part jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme seul propriétaire vis-à-vis de la Société. La même règle s'applique en cas de conflits entre un usufruitier et un nu-propriétaire d'une Part ou bien entre le constituant d'un gage et le créancier gagiste.»

L'Associé Unique décide par ailleurs de mettre à jour le registre des actionnaires afin de refléter la conversion des actions existantes de la Société en parts sociales et la création de différentes catégories de Parts et de donner le pouvoir à tout administrateur de la Société ou à tout employé de la Société Centralis S.A, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg («Centralis»), avec pouvoir de signature unique, de prendre toute action ou mesure nécessaire à cela, et en particulier de mettre à jour un tel registre d'actionnaires.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de mettre fin aux mandats des administrateurs de la Société, à savoir M. Michael Richard HUSSEY, M. Detlef SEUFFERT, M. Pierre MARTINET, M. Alessandro POTESTÀ, M. Neil JONES et Mme Raffaela PAPA avec effet immédiat. L'Associé Unique décide également d'octroyer décharge complète aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de créer trois catégories de gérants, une catégorie de gérants de catégorie A, une catégorie de gérant de catégorie B et une catégorie de gérants indépendants.

En conséquence de la création de différentes catégories de gérants, l'Associé Unique décide de modifier les articles 11, 12 et 15 des Statuts, lesquels, après refonte des Statuts seront rédigés comme suit:

« Art. 11. Conseil de Gérance. La Société sera gérée par le Conseil de Gérance composé d'au moins 4 (quatre) gérants. Le Conseil de gérance sera composé d'au moins 2 (deux) gérants de catégorie A (les «Gérants A»), 1 (un) gérant de catégorie B (le «Gérant B») et 1 (un) gérant indépendant (le «Gérant Indépendant»), les gérants de chaque catégorie étant ci-après désignés ensemble comme les «Gérants» et individuellement comme le «Gérant»). Les Gérants n'ont pas besoin d'être Associés pour exercer leurs fonctions. Les Gérants sont nommés par l'assemblée générale des Associés qui détermine leurs pouvoirs, rémunérations et la durée de leur mandat. Les Gérants A ne pourront être élus ou relevés de leurs fonctions qu'avec l'accord de l'Associé A présent ou représenté à l'assemblée générale des Associés. Les Gérants B ne pourront être élus ou relevés de leurs fonctions qu'avec l'accord d'Associé(s) B présent(s) ou représenté(s) à l'assemblée générale des Associés. Les Gérants Indépendants ne pourront être élus ou relevé de leurs fonctions qu'avec l'accord conjoint de l'Associé A et Associé(s) B présents ou représentés à l'assemblée générale des Associés.

Les Gérants resteront en fonction jusqu'à ce que (son) leurs successeur(s) aura/auront été élu(s).»

« Art. 12. Réunions. Le Conseil de Gérance peut choisir parmi ses Gérants A un président, lequel en cas de partage des voix, aura une voix déterminante. Il peu choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des assemblées générales des Associés.



Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du président ou de tout Gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Toute convocation à chaque réunion du Conseil de Gérance sera envoyée à tous les Gérants par invitation écrite au moins 10 (dix) jours à l'avance, soit par télégramme, télex, télécopie ou par email, a moins que la simple majorité des Gérants donne son accord préalable écrit à un délai de convocation plus court, que ce soit par télégramme, télex, télécopie ou par email et à condition que le Gérant B donne son accord à un tel délai de convocation plus court, que ce soit par télégramme, télex, télécopie ou par email.

Une convocation séparée ne sera pas requise lorsque la date et le lieu des réunions particulières auront été déterminés dans le cadre d'un planning adopté préalablement par le Conseil de Gérance.

Toute convocation devra contenir un agenda identifiant en détails les sujets de discussion de la réunion ensemble avec une copie de la documentation correspondante. Toutes les réunions du Conseil de Gérance seront tenues au siège social de la Société à Luxembourg ou à tout autre endroit à Luxembourg que le Conseil de Gérance désignera ponctuellement.

Tout Gérant pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit par télégramme, télex, télécopie ou e-mail un autre Gérant comme son mandataire.

Les votes pourront être émis par écrit soit par câble, télégramme, télex, télécopie, soit par e-mail.

Le Conseil de Gérance peut délibérer ou prendre valablement des décisions dans le cadre d'une réunion (même ajournée) qu'à la condition qu'au moins la majorité des Gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance. Aux fins du présent article, le quorum ne sera pas considéré comme avoir été atteint lorsque (i) au moins la moitié des Gérants (ou les membres de chaque comité auquel des pouvoirs spécifiques ont été délégués par le Conseil de Gérance) n'est pas présent à la réunion au Luxembourg, ou (ii) lorsque n'importe lequel des Gérants participe à une réunion (même ajourné) par tout moyen de communication du Royaume Uni.

Les décisions devront être prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à la réunion.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les Gérants ont les mêmes effets que les résolutions adoptées au cours des réunions du Conseil de Gérance.»

« **Art. 15. Représentation.** La société sera engagée par (i) la signature conjointe de 1 (un) Gérant A et de 1 (un) Gérant Indépendant ou(ii) par la seule signature du Gérant unique ou (iii) par la signature unique ou conjointe de toute(s) personne (s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance.»

Septième résolution

L'Associé Unique décide de fixer le nombre de gérants de la Société à quatre (4) et de nommer les personnes suivantes comme Gérants A de la Société avec effet immédiat pour une durée qui prendra fin à la prochaine assemblée générale des associés approuvant les comptes relatifs à l'exercice social prenant fin le 31 décembre 2011:

- Michael Richard HUSSEY, administrateur, résidant au 66, Juniper Drive, GB-SW18 1TS Londres,
- Pierre MARTINET, administrateur, résidant au 3, Rue de Saint-Léger, CH-1205 Genève.

L'Associé Unique décide de nommer la personne suivante comme Gérant B de la Société avec effet immédiat pour une durée qui prendra fin à la prochaine assemblée générale des associés approuvant les comptes relatifs à l'exercice social prenant fin le 31 décembre 2011:

- Philippe CHAN, directeur, né le 15 novembre 1974 à l'île Maurice, ayant son adresse professionnelle au 37, Rue d'Anvers à L-1130 Luxembourg

L'Associé Unique décide de nommer la personne suivante comme Gérant Indépendant de la Société avec effet immédiat pour une durée qui prendra fin à la prochaine assemblée générale des associés approuvant les comptes relatifs à l'exercice social prenant fin le 31 décembre 2011:

- Aidan FOLEY, né le 8 décembre 1976 à Waterford, Irlande, résidant à 2 rue Saint Donat, L-5362 Schrassig.

Huitième résolution

L'Associé Unique décide d'adopter la livre sterling (GBP) comme devise de référence pour le capital social de la Société en lieu et place de l'Euro (EUR) avec effet à la date du présent acte et de convertir l'actuel capital social de la Société d'un montant de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté 12.500 (douze mille cinq cent) Parts A, 2.500 (deux mille cinq cent) Parts B, 2.000 (deux mille) Parts C, 2.000 (deux mille) Parts D, 2.000 (deux mille) Parts E, 2.000 (deux mille) Parts F, 2.000 (deux mille) Parts G, 2.000 (deux mille) Parts H, 2.000 (deux mille) Parts I, 2.000 (deux mille) Parts J, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, en son montant équivalent en livres sterling (GBP), à savoir GBP 26.660 (vingt six mille six cent soixante livres sterling), représenté par 12.500 (douze mille cinq cent) Parts A, 2.500 (deux mille) Parts C, 2.000 (deux mille) Parts D, 2.000 (deux mille) Parts E, 2.000 (deux mille) Parts F, 2.000 (deux mille) Parts F, 2.000 (deux mille) Parts G, 2.000 (deux mille) Parts H, 2.000 (deux mille) Parts I, 2.000 (deux mille) Parts J, d'une valeur nominale de GBP 0,86 (zéro virgule quatre vingt six pence) chacune, selon le taux de change 7 octobre 2011, un Euro (EUR 1) valant GBP 0,86 (zéro virgule quatre vingt six pence). Dès à présent, le montant du capital social de la Société sera de GBP 26.660 (vingt six mille six cent soixante livres sterling), et sera composé de 12.500 (douze mille cinq cent) Parts A, 2.500 (deux mille) Parts B, 2.000 (deux mille) Parts C, 2.000 (deux mille) Parts D, 2.000 (deux mille) Parts E, 2.000 (deux mille) Parts F, 2.000 (deux mille) Parts B, 2.000 (deux mille) Parts B, 2.000 (deux mille) Parts B, 2.000 (deux mille) Parts H, 2.000 (deux mille) Parts B, 2.000 (d



Parts I, 2.000 (deux mille) Parts J d'une valeur nominale de (zéro virgule quatre vingt six pence) chacune, et de convertir tous les comptes dans les livres de la Société de euro (EUR) à livres sterling (GBP) avec effet à la date de constitution de la Société.

La preuve du taux de change EUR/GBP applicable a été fournie au notaire et la publication financière officielle restera annexée au présent acte.

Neuvième résolution

L'Associé Unique décide d'adopter une valeur nominale de GBP 1,- (une livre sterling) par part sociale et d'échanger les 12.500 (douze mille cinq cent) Parts A, 2.500 (deux mille cinq cent) Parts B, 2.000 (deux mille) Parts C, 2.000 (deux mille) Parts D, 2.000 (deux mille) Parts E, 2.000 (deux mille) Parts F, 2.000 (deux mille) Parts G, 2.000 (deux mille) Parts H, 2.000 (deux mille) Parts J d'une valeur nominale de GBP 0,86 (zéro virgule quatre vingt six pence) chacune pour 10.750 (dix mille sept cent cinquante) Parts A, 2.150 (deux mille cent cinquante) Parts B, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts C, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts D, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts F, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts G, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts H, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts I, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts J d'une valeur nominale de GBP 1,- (une livre sterling) chacune.

Dixième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de GBP 73.337.109 (soixante treize million trois cent trente sept mille cent neuf livres sterling) afin de porter de son montant actuel de GBP 26.660 (vingt six mille six cent soixante livres sterling) représenté par 10.750 (dix mille sept cent cinquante) Parts A, 2.150 (deux mille cent cinquante) Parts B, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts C, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts D, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts E, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts F, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts G, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts H, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts I, 1.720 (mille sept cent vingt) Parts J d'une valeur nominale de GBP 1,- (une livre sterling) chacune, au montant de GBP 73.363.769 (soixante treize million trois cent soixante trois mille sept cent soixante neuf livres sterling) représenté par 29.345.505 (vingt neuf million trois cent quarante cinq mille cinq cent cinq) Parts A, 5.135.464 (cinq million cent trente cinq mille quatre cent soixante quatre) Parts B, 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) Parts C, 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) Parts D, 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) Parts E, 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) Parts F, 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) Parts G, 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) Parts H, 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) Parts I et 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) Parts J, d'une valeur nominale de GBP 1,- (une livre sterling) chacune, par l'émission de 29.334.755 (vingt neuf million trois cent trente quatre mille sept cent cinquante cinq) nouvelles Parts A, 5.133.314 (cinq million cent trente trois mille trois cent quatorze) nouvelles Parts B, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts C, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts D, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts E, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts F, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts G, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts H, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts I et 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts J, d'une valeur nominale de GBP 1.- (une livre sterling) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les Parts déjà existantes.

Onzième résolution

L'Associé Unique décide d'émettre 29.334.755 (vingt neuf million trois cent trente quatre mille sept cent cinquante cinq) nouvelles Parts A, 5.133.314 (cinq million cent trente trois mille trois cent quatorze) nouvelles Parts B, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts C, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts E, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts E, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts G, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts G, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts I et 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts J, d'une valeur nominale de GBP 1.- (une livre sterling) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les Parts déjà existantes.

Souscription et Paiement

Comparaît alors M. Michael HALCROW, précédemment nommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment désigné par l'Associé Unique de la société:

La personne comparante déclare souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique 29.334.755 (vingt neuf million trois cent trente quatre mille sept cent cinquante cinq) nouvelles Parts A, 5.133.314 (cinq million cent trente trois mille trois cent quatorze) nouvelles Parts B, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts C, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts D, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts E, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente)



quante huit mille six cent trente) nouvelles Parts F, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts G, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts H, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts I et 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts J, d'une valeur nominale de GBP 1.- (une livre sterling) chacune, par contribution et transformation en capital de créances certaines, liquides et exigibles pour un montant total de GBP 73.337.109 (soixante treize million trois cent trente sept mille cent neuf livres sterling) (la «Contribution»), ces créances étant par conséquent effacées pour l'étendue du montant de la Contribution.

Sur base du rapport dévaluation émis par l'Associé Unique le 25 octobre 2011, le conseil d'administration de l'Associé Unique estime la Contribution destinée à la Société à GBP 73.337.109 (soixante treize million trois cent trente sept mille cent neuf livres sterling).

Il découle des conclusions du rapport dévaluation que:

«La valeur des créances certaines, liquides et exigibles devant être transmises par le Contributeur à la Société est au moins égale à la Considération, à savoir 29.334.755 (vingt neuf million trois cent trente quatre mille sept cent cinquante cinq) nouvelles Parts A, 5.133.314 (cinq million cent trente trois mille trois cent quatorze) nouvelles Parts B, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts C, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts E, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts E, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts G, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts I et 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts I et 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts I, d'une valeur nominale de GBP 1.- (une livre sterling) chacune devant être émises par la Société.»

Ledit rapport, après avoir été signé «ne varietur» par la personne comparante et le notaire, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Sur ce, l'Associé Unique décide formellement d'accepter lesdites souscriptions, contribution et transformation de créance et d'émettre et d'attribuer 29.334.755 (vingt neuf million trois cent trente quatre mille sept cent cinquante cinq) nouvelles Parts A, 5.133.314 (cinq million cent trente trois mille trois cent quatorze) nouvelles Parts B, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts C, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts E, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts F, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts G, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts H, 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts I et 4.858.630 (quatre million huit cent cinquante huit mille six cent trente) nouvelles Parts J, entièrement libérées, de la Société au profit de l'Associé Unique.

Douzième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts tel qu'il en résulte de la précédente résolution, qui devra être lu comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à GBP 73.363.769 (soixante treize million trois cent soixante trois mille sept cent soixante neuf livres sterling) représenté par 29.345.505 (vingt neuf million trois cent quarante cinq mille cinq cent cinq) parts sociales de catégorie A (les «Parts A»), 5.135.464 (cinq million cent trente cinq mille quatre cent soixante quatre) parts sociales de catégorie B (les «Parts B»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie C (les «Parts C»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie E (les «Parts E»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie F (les «Parts F»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie G (les «Parts G»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie H (les «Parts H»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie J (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie J (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie J (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie J (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie J (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit

La Société n'émettra pas de classe supplémentaire de Parts.

Le montant d'un compte de prime d'émission, tel que payé au fil du temps, pourra être utilisé aux fins de paiement des Parts que la Société est susceptible de racheter à son/ses Associé(s), aux fins de compensation de tout résultat net négatif réalisé, aux fins de distribution de dividendes à son/ses Associé(s) ou afin d'allouer ces fonds aux compte «Réserve Légale».

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois conformément aux résolutions adoptées lors d'une assemblée générales des Associés, délibérant comme en matière de modification des Statuts, à condition que (i) toute réduction du capital émis de la Société ne sera permise que sous respect des procédures de rachat et d'annulation prévues à l'Article 8; (ii) toute augmentation du capital social (a) sera opérée proportionnellement à toute Part alors émise et (b) devra résulter dans le fait que chaque Associé devra détenir une part proportionnelle



de classe de Parts alors émise, (iii) toute subdivision d'une classe de Parts en nouvelle classe de Parts devra résulter en le fait que chaque Associé d'une ancienne classe indivise devra détenir une part proportionnelle de chaque part nouvellement subdivisée, et (iv) toute combinaison ou agrégation de classe de Part en une nouvelle classe de Parts devra résulter dans le fait que chaque Associé d'une ancienne classe de Parts devra détenir une part proportionnelle de la nouvelle classe combinée de Parts.

La société est autorisée, dans les conditions de la loi, à racheter ses propres Parts conformément aux stipulations de l'article 8 de ces Statuts.»

Treizième résolution

L'Associé Unique décide de refondre complètement les Statuts de la Société, y compris les modifications décidées en vertu des résolutions ci-dessus, lesquels Statuts devront être lus comme suit:

Article Préliminaire. Définitions. Associé A: signifie le fondateur de la Société, la société Almacantar S.A. et Associé B signifie tout autre Associé de la Société. En cas d'associé unique, détenant l'intégralité du capital social de la Société, l'associé unique exercice les pouvoirs de l'Associé A et de l'Associé B.

Statuts: signifie les présents statuts de la Société tels que modifiés au fil du temps.

Montant Disponible: signifie le montant total des profits nets de la Société (y compris les profits reportés) dans la limite de la distribution de dividendes auxquels les Associés auraient droit en vertu des Statuts, augmentés de (i) toute réserve librement distribuable (y compris, en prévention de tout doute, les réserves de primes démission) et (ii) selon le cas, du montant de la réduction de capital et de la réduction de la Réserve Légale relative à la classe de Parts rachetée/ annulée mais réduite (i) du montant de toute perte (y compris les pertes reportée), et (ii) de toute somme placée en réserve(s) selon les conditions fixées par les lois applicables ou par les Statuts, chaque fois telles que fixées par les Comptes Intérimaires (pour la prévention de tout doute, sans comptabilisation en double) de la manière suivante:

AA = (NP + P + CR) - (L + LR)

Sachant que:

AA = Montant Disponible

NP = profits nets (y inclus les profits reportés)

P = toute réserve librement distribuable (y compris les réserves de primes démission)

CR = montant de la réduction de capital et de la réduction de la Réserve Légale relative à la classe de Parts rachetée/annulée

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toute somme placée en réserve(s) selon les conditions fixées par les lois applicables ou par les Statuts.

Conseil de Gestion: signifie le conseil de gestion de la Société tel que composé au fil du temps.

Valeur d'Annulation Par Part: sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation appliqué à chaque classe de Parts à racheter et annuler par le nombre de Parts émise dans cette classe de Parts.

Comptes Intérimaires: signifie les comptes intérimaires de la Société établis selon Lux GAAP à la Date de Comptes Intérimaires.

Loi: signifie la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée au fil du temps.

Date de Comptes Intérimaires: signifie la date, qui devra être fixée au minimum 8 (huit) jours avant la date de rachat et d'annulation de la classe de Parts.

Réserves Légales: a la signification telle que fixée par l'article 19.

Gérants: a la signification telle que fixée à l'article 11 des Statuts et Gérant signifie chacun d'entre eux.

Associés: signifie tout personne détenant des Parts ou à qui des Parts aura été transférées ou émises ponctuellement (la Société étant exclue) conformément aux stipulations des Statuts, et Associé signifie chacun d'entre eux.

Montant Total d'Annulation: signifie le montant déterminé par le Conseil de Gérance prises et approuvées par l'assemblée générale des Associés sur base der Comptes Intérimaires pertinents. Le Montant Total d'Annulation sera inférieur ou égal au montant global du Montant Disponible au moment de l'annulation de la classe de Parts pertinente, à moins que l'assemblée générale des Associés n'en décide autrement sous respect des conditions prévues pour la modification des Statuts.

Parts: signifie toutes les Parts A à J émises ponctuellement dans le cadre du capital de la Société.

Titre I er . Nom - Durée - Siège social - Objet

Art. 1 ^{er} . **Nom.** Il est constitué une société à responsabilité limitée portant la dénomination de "Almacantar (Centre Point) S.à r.l." (ci-après dénommée la «Société»), qui sera régie par les lois luxembourgeoises, en particulier par la Loi ainsi que par les présents Statuts.

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.



Art. 3. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville. Il pourra être transféré dans toute autre localité dans les limites de la commune par une décision du Conseil de Gérance. Il pourra être transféré à tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des Associés.

Il peut être créé par une décision du Conseil de Gérance, des succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

En cas d'évènements extraordinaires de nature politique, économique ou sociale de nature à compromettre les activités habituelles au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social peut être transféré temporairement à l'étranger. Cette mesure temporaire n'aura, toutefois, aucun effet sur la nationalité de la Société qui, malgré le transfert temporaire de son siège social, demeure une société de droit luxembourgeois.

Art. 4. Objet Social. L'objet de la Société consiste en l'utilisation de ses fonds en investissement immobilier et de propriété immobilière, ainsi que l'établissement, la gestion, le développement et la cession de ses actifs suivant leur composition au fil du temps.

L'objet de la Société consiste aussi en l'utilisation de ses fonds en prises de participation, de quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'accession à la propriété, la gestion et le développement des ces participations. L'objet de la Société inclut l'acquisition de tous types de valeurs, négociables ou non, valeurs mobilières, obligations, titres de créance, effets de commerce et tous autres titres, y compris des valeurs émises par un Gouvernement, quel qu'il soit, ou par toute autre autorité internationale, nationale ou locale, et de tous autres droits s'y rattachant, que ce soit par achat, apport, souscription, option, ou par tout autre moyen, ainsi que le transfert par vente, échange ou par tout autre moyen. En outre, la Société est en droit de procéder à l'acquisition et au développement de brevets et licences s'y rapportant.

La Société pourra contracter des emprunts de toute sorte et procéder à l'émission d'obligations ou d'obligations convertibles en actions et de titres de créance. La Société pourra accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou à toutes sociétés faisant partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra avoir également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'investissement immobilier et/ou à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ou dans toute société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements et/ou participations.

D'une manière générale, la Société peut exécuter toutes opérations commerciales, industrielles et financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à GBP 73.363.769 (soixante treize million trois cent soixante trois mille sept cent soixante neuf livres sterling) représenté par 29.345.505 (vingt neuf million trois cent quarante cinq mille cinq cent cinq) parts sociales de catégorie A (les «Parts A»), 5.135.464 (cinq million cent trente cinq mille quatre cent soixante quatre) parts sociales de catégorie B (les «Parts B»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie D (les «Parts D»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie E (les «Parts E»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie F (les «Parts F»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie G (les «Parts G»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie H (les «Parts H»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit cent soixante mille trois cent cinquante) parts sociales de catégorie I (les «Parts I»), 4.860.350 (quatre million huit c

La Société n'émettra pas de classe supplémentaire de Parts.

Le montant d'un compte de prime démission, tel que payé au fil du temps, pourra être utilisé aux fins de paiement des Parts que la Société est susceptible de racheter à son/ses Associé(s), aux fins de compensation de tout résultat net négatif réalisé, aux fins de distribution de dividendes à son/ses Associé(s) ou afin d'allouer ces fonds aux compte «Réserve Légale».

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois conformément aux résolutions adoptées lors d'une assemblée générales des Associés, délibérant comme en matière de modification des Statuts, à condition que (i) toute réduction du capital émis de la Société ne sera permise que sous respect des procédures de rachat et d'annulation prévues à l'Article 8; (ii) toute augmentation du capital social (a) sera opérée proportionnellement à toute Part alors émise et (b) devra résulter dans le fait que chaque Associé devra détenir une part proportionnelle de classe de Parts alors émise, (iii) toute subdivision d'une classe de Parts en nouvelle classe de Parts devra résulter en le fait que chaque Associé d'une ancienne classe indivise devra détenir une part proportionnelle de chaque part nouvellement subdivisée, et (iv) toute combinaison ou agrégation de classe de Part en une nouvelle classe de Parts devra résulter dans le fait que chaque Associé d'une ancienne classe de Parts devra détenir une part proportionnelle de la nouvelle classe combinée de Parts.



La société est autorisée, dans les conditions de la loi, à racheter ses propres Parts conformément aux stipulations de l'article 8 de ces Statuts.

Art. 6. Parts. Chaque Part donne à son détenteur le droit à un vote dans chaque assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par Part; si une Part est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Part jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme seul propriétaire vis-à-vis de la Société. La même règle s'applique en cas de conflits entre un usufruitier et un nu-propriétaire d'une Part ou bien entre le constituant d'un gage et le créancier gagiste.

Art. 7. Souscription et Transfert de Parts. Tout Associé qui souscrit ou acquiert autrement des Parts doit acquérir un montant proportionnel de Parts des autres classes émises et dues.

Les Parts sont librement cessibles entre les Associés de la Société.

En cas de pluralité d'Associés, les Parts pourront être cédées inter vivos à des non-Associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les ¾ (trois quarts) du capital social de la Société. Chaque Associé de la Société n'est par ailleurs pas en droit de gager, aliéner, transférer ou autrement disposer de tout droit ou intérêt relatif à toute Part de la Société (y inclus d'accorder toute option sur ou relative à toute Parts) sans agrément écrit préalable des autres Associés de la Société.

En cas d'Associé unique, les Parts de la Société sont librement cessibles à des tiers non-Associés. En cas de décès d'un des Associés, les Parts ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-Associés que moyennant l'agrément des propriétaires des Associé représentant au moins les ¾ (trois quarts) des droits appartenant aux Associés survivants. Cependant, dans ce cas, leur consentement n'est pas requis si les Parts sont transmises soit à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

Sans préjudice des droits de la Société de racheter une classe entière de ses propres Parts, suivie de les annulation immédiate suivant article 8 des Statuts, et sans préjudice des autres stipulations de ces Statuts, aucun Associé ne peut vendre ou autrement disposer de ses parts de toute classe au profit de toute autre personne sans vendre ou autrement transmettre à cette personne, les intérêts proportionnés de l'Associés disposant de ses Parts dans les autres classes de Parts alors détenues par l'Associé disposant de ses Parts.

Les termes et conditions additionnelles à ceux déjà expressément fixées par les Statuts pourront être déterminées par les Associés dans le cadre d'un pacte d'actionnaire relativement au transfert de Parts (ou intérêts relatifs à ces Parts). Le Transfert de Parts de la Société devra être faite conformément avec tout autre terme et condition et ces Statuts. La Société pourra refuser d'enregistrer tout transfert de Parts lorsque le transfert n'aura pas été effectué conformément aux stipulations des présents Statuts et conformément aux termes du pacte d'actionnaires (tel qu'en vigueur au fil du temps) relatif à l'actionnariat de la Société.

Le transfert de Parts devra être formalisé dans le cadre d'un acte notarié ou par un acte sous seing privé. Tout autre transfert ne sera pas opposable à la Société et aux tiers, à moins qu'il n'ait été dûment notifié à la Société ou accepté par la Société conformément à l'article 190 de la Loi et à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

Les créanciers, héritiers ou ayants droit d'un Associé ne peuvent, sous aucun prétexte, saisir les actifs ou documents de la Société.

Art. 8. Rachats de Parts. Le capital social de la Société pourra être réduit par rachat et annulation, en totalité ou partiellement, d'une classe de Parts, tel que déterminé ponctuellement par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des Associés, sous réserve néanmoins que la Société ne pourra à aucun moment racheter et annular la classe de Parts A. En cas de rachat et annulation d'une classe entière de Parts, un tel rachat et annulation sera effectuée dans l'ordre suivant:

- (i) classe de Parts J;
- (ii) classe de Parts I;
- (iii) classe de Parts H
- (iv) classe de Parts G;
- (v) classe de Parts F;
- (vi) classe de Parts E;
- (vii) classe de Parts D;
- (viii) classe de Parts C; et
- (ix) classe de Parts B.

En cas de réduction du capital par le rachat et l'annulation d'une classe entière de Parts (dans l'ordre tel que déterminé ci-dessus), chaque classe de Parts donne droit à ses détenteurs (au prorata de leur détention dans une telle classe de Parts) à une portion du Montant Total d'Annulation tel que fixé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des Associés concernant la classe de Parts à racheter, et les détenteurs de Parts de la classe rachetée et annulée recevront de la Société pour chaque Parts un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part pour chaque Part de la classe pertinente de Parts détenue et annulée."



La Société ne pourra racheter ses Parts aux termes du présent article que dans les limites fixées par la Loi.

Titre III. Assemblée Générale des Associés

Art. 9. Pouvoir de l'Assemblée Générale. L'intégralité de l'assemblée générale des Associés régulièrement constituée représentera l'intégralité des Associés de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour décider, réaliser ou ratifier tous les actes en relation avec l'activité de la Société.

Sauf stipulation contraire légale, les décisions de l'assemblée générale des Associés dûment convoqués seront prises à la majorité simple des Associés présents (ou représentés) et votants.

Les dispositions relatives au capital social ainsi que toute autre disposition des présents Statuts peuvent, à tout moment, être modifiées par l'Associé unique ou par la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) de capital social. Le changement de nationalité de la Société nécessite une décision unanime des Associés.

Les décisions ayant pour objet les matières suivantes seront considérées comme valablement adoptées, qu'avec l'approbation préalable du Conseil de Gérance sous respect des dispositions des paragraphes 8 et 9 de l'article 12 des présents Statuts, y inclus un vote favorable d'un Gérant B:

- Toute émission de nouvelles parts sociales dans le capital de la Société autre que l'émission de parts sociales au profit des Associés de la Société;
- La création de toute option de souscription de Parts de la Société ou l'émission de toute valeur mobilière convertible en Parts de la Société, autre que celles émises au profit des Associés existants de la Société;
- L'émission par la Société de tout emprunt obligataire (autre qu.au profit des Associés existants) ou la création de, ou l'émission ou l'accord d'accorder des garanties pour l'émission de capital social ou d'emprunt obligataire de la Société;
 - Toute fusion, amalgamation ou réorganisation de la Société;
- Tout buy-in ou rachat de Parts ou d'emprunt obligataire de la Société (autre que le pro rata des détentions des Associés existants); -Toute augmentation substantielle du montant des emprunts de la Société;
- Toute réduction substantielle du montant des emprunts de la Société autre que ceux nécessaires dans l'intérêt de l'activité de la Société ou nécessaires dans le cadre des contrats de prêt tels que définis par le pacte d'actionnaires.

Si tous les Associés sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, elle pourra être tenue sans qu'il soit nécessaire de procéder aux annonces et publications préalables.

Art. 10. L'Associé Unique. Si la société ne dispose que d'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous les pouvoirs de l'assemblée générale.

Les décisions prises par l'Associé unique dans le cadre du premier paragraphe sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'Associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procèsverbal ou établis par écrit. Cependant, cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre IV. Gestion

Art. 11. Conseil de Gérance. La Société sera gérée par le Conseil de Gérance composé d'au moins 4 (quatre) gérants. Le Conseil de gérance sera composé d.au moins 2 (deux) gérants de catégorie A (les «Gérants A»), 1 (un) gérant de catégorie B (le «Gérant B») et 1 (un) gérant indépendant (le «Gérant Indépendant»), les gérants de chaque catégorie étant ci-après désignés ensemble comme les «Gérants» et individuellement comme le «Gérant»). Les Gérants n'ont pas besoin d'être Associés pour exercer leurs fonctions. Les Gérants sont nommés par l'assemblée générale des Associés qui détermine leurs pouvoirs, rémunérations et la durée de leur mandat. Les Gérants A ne pourront être élus ou relevés de leurs fonctions qu'avec l'accord de l'Associé A présent ou représenté à l'assemblée générale des Associés. Les Gérants B ne pourront être élus ou relevés de leurs fonctions qu'avec l'accord d'Associé(s) B présent(s) ou représenté(s) à l'assemblée générale des Associés. Les Gérants Indépendants ne pourront être élu ou relevé de leurs fonctions qu'avec l'accord conjoint des de l'Associé A et Associé(s) B présents ou représentés à l'assemblée générale des Associés.

Les Gérants resteront en fonction jusqu'à ce que (son) leurs successeur(s) aura/auront été élu(s).

Art. 12. Réunions. Le Conseil de Gérance peut choisir parmi ses Gérants A un président, lequel en cas de partage des voix, aura une voix déterminante. Il peu choisir un secrétaire qui n.a pas besoin d'être Gérant et qui sera chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des assemblées générales des Associés.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du président ou de tout Gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Toute convocation à chaque réunion du Conseil de Gérance sera envoyée à tous les Gérants par invitation écrite au moins 10 (dix) jours à l'avance, soit par télégramme, télex, télécopie ou par email, a moins que la simple majorité des Gérants donne son accord préalable écrit à un délai de convocation plus court, que ce soit par télégramme, télex, télécopie ou par email et à condition que le Gérant B donne son accord à un tel délai de convocation plus court, que ce soit par télégramme, télex, télécopie ou par email.



Une convocation séparée ne sera pas requise lorsque la date et le lieu des réunions particulières auront été déterminés dans le cadre d'un planning adopté préalablement par le Conseil de Gérance.

Toute convocation devra contenir un agenda identifiant en détails les sujets de discussion de la réunion ensemble avec une copie de la documentation correspondante. Toutes les réunions du Conseil de Gérance seront tenues au siège social de la Société à Luxembourg ou à tout autre endroit à Luxembourg que le Conseil de Gérance désignera ponctuellement.

Tout Gérant pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit par télégramme, télex, télécopie ou e-mail un autre Gérant comme son mandataire.

Les votes pourront être émis par écrit soit par câble, télégramme, télex, télécopie, soit par e-mail.

Le Conseil de Gérance peut délibérer ou prendre valablement des décisions dans le cadre d'une réunion (même ajournée) qu'à la condition quau moins la majorité des Gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance. Aux fins du présent article, le quorum ne sera pas considéré comme avoir été atteint lorsque (i) au moins la moitié des Gérants (ou les membres de chaque comité auquel des pouvoirs spécifiques ont été délégués par le Conseil de Gérance) n'est pas présent à la réunion au Luxembourg, ou (ii) lorsque n'importe lequel des Gérants participe à une réunion (même ajourné) par tout moyen de communication du Royaume Uni.

Les décisions devront être prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à la réunion.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les Gérants ont les mêmes effets que les résolutions adoptées au cours des réunions du Conseil de Gérance.

Art. 13. Procès-Verbaux des Réunions. Les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil de Gérance doivent être signés par le président ou, en cas d'absence, par le président pro tempore qui préside la séance.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux pouvant être produits au cours d'une procédure judiciaire ou autre doivent être signés par le président et le secrétaire ou bien par deux Gérants.

Art. 14. Pouvoirs. Le Conseil de Gérance est investi de pouvoirs les plus larges pour accomplir tous actes d'administration et de disposition pour le compte et dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés légalement à l'assemblée générale des Associés sont de la compétence du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion et l'activité journalières de la Société et la représentation de la Société pour cette gestion et ses activités, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des Associés, à tout Gérant ou Gérants du Conseil de Gérance ou à tout comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être Gérants), délibérant selon les conditions et avec les pouvoirs à fixer par le Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance peut également conférer tous pouvoirs et tout mandat spécial à toute(s) personne(s) qui n.a (n'ont) pas besoin d'être Gérant, engager ou révoquer tous mandataires ou employés et fixer leur rémunération.

Art. 15. Représentation La société sera engagée par (i) la signature conjointe de 1 (un) Gérant A et de 1 (un) Gérant Indépendant ou (ii) par la seule signature du Gérant unique ou (iii) par la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance.

Art. 16. Responsabilité. Dans l'exécution de leur mandat, les Gérants ne sont pas tenus personnellement des engagements de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de la bonne exécution de leurs fonctions.

Titre V. Comptes

Art. 17. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Comptes Annuels. A la fin de chaque exercice, le Conseil de Gérance préparera le bilan comptable ainsi que le compte pertes et profits qui seront mis à la disposition des Associés au siège social de la Société.

Les comptes annuels seront ensuite soumis à l'assemblée générale des Associés pour approbation.

Art. 19. Profits, Réserves et Dividendes. Le solde créditeur du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, coûts, charges et provisions, tel que approuvé par l'assemblée générale des Associés représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pour cent) des bénéfices nets de la Société devront être affectés au compte de réserve prévue par la Loi (la «Réserve Légale») de la Société. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être requise lorsque le montant de cette réserve aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social émis de la Société.

Après allocation de la Réserve Légale, I(es) Associé(s) détermineront l'emploi du montant excédentaire du profit annuel net de la Société, en allouant toute ou partie du montant excédentaire à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau au prochain exercice social ou en le distribuant, ensemble avec les résultats reportés, les réserves distribuables ou les primes démission au(x) Associé(s).

Dans l'année au cours de laquelle la Société décide de procéder à une distribution de dividendes, pris sur les profits nets et sur les réserves distribuables dérivés des profits reportés, y inclus toute prime démission, le montant alloué à cet effet sera distribué dans l'ordre suivant:



- En premier lieu aux détenteurs de Parts A, lesquels bénéficieront d'une distribution de dividendes relative à l'année en cours d'un montant de 0,60% (zéro virgule soixante pourcent) de la valeur nominale des Parts A par eux détenus,
- Aux détenteurs de Parts B, lesquels bénéficieront d'une distribution de dividendes relative à l'année en cours d'un montant de 0,55% (zéro virgule cinquante-cinq pourcent) de la valeur nominale des Parts B par eux détenus,
- Aux détenteurs de Parts C, lesquels bénéficieront d'une distribution de dividendes relative à l'année en cours d'un montant de 0,50% (zéro virgule cinquante pourcent) de la valeur nominale des Parts C par eux détenus,
- Aux détenteurs de Parts D, lesquels bénéficieront d'une distribution de dividendes relative à l'année en cours d'un montant de 0,45% (zéro virgule quarante-cinq) de la valeur nominale des Parts D par eux détenus,
- Aux détenteurs de Parts E, lesquels bénéficieront d'une distribution de dividendes relative à l'année en cours d'un montant de 0,40% (zéro virgule quarante pourcent) de la valeur nominale des Parts E par eux détenus,
- Aux détenteurs de Parts F, lesquels bénéficieront d'une distribution de dividendes relative à l'année en cours d'un montant de 0,35% (zéro virgule trente-cinq pourcent) de la valeur nominale des Parts F par eux détenus,
- Aux détenteurs de Parts G, lesquels bénéficieront d'une distribution de dividendes relative à l'année en cours d'un montant de 0,30% (zéro virgule trente pourcent) de la valeur nominale des Parts G par eux détenus,
- Aux détenteurs de Parts H, lesquels bénéficieront d'une distribution de dividendes relative à l'année en cours d'un montant de 0,25% (zéro virgule vingt-cinq pourcent) de la valeur nominale des Parts H par eux détenus,
- Aux détenteurs de Parts I, lesquels bénéficieront d'une distribution de dividendes relative à l'année en cours d'un montant de 0,20% (zéro virgule vingt pourcent) de la valeur nominale des Parts I par eux détenus,
 - les détenteurs de Parts J bénéficieront du montant excédentaire de la distribution de dividendes.

Lorsqu'à la date de la distribution de dividendes la dernière classe de Parts émises (par ordre alphabétique, par exemple la classe de Parts J) aura été rachetée et annulée conformément à l'article 8 des présentes, le montant excédentaire de toute distribution de dividendes sera alloué à la dernière classe de Parts émises précédentes dans l'ordre alphabétique inversé (par exemple initialement la classe de Parts I).

Sous réserves des conditions éventuellement fixée par la Loi et en conformité avec les stipulations précédentes, le(s) Gérant(s) pourront payer un acompte sur dividendes aux Associés. Le(s) Gérant(s) fixera le montant et la date de paiement de cet acompte sur dividendes.

Titre VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 20. Liquidation. La dissolution de la Société devra être décidée par résolution des Associé(s) adoptée par la moitié des Associés détenant ³/₄ (trois quarts) du capital.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le(s) Gérant(s) ou par toute autre personne (que ce soit une personne physique ou une personne morale) nommée par l(es) Associé(s), le(s)quel(s) fixera/fixeront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, y inclus les dépenses engagées en raison de la liquidation, le boni net de liquidation sera distribué au(x) Associé(s) de manière à obtenir au total le même résultat économique que celui prévu par les règles de distribution de dividendes prévues à l'article 19 des présentes.

La mort, suspension des droits civils, faillite ou l'insolvabilité de l'Associé unique ou de l'un des Associés ne met pas fin à la Société.

Tire VII. Clause finale - Loi applicable

Art. 19. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, il conviendra de se référer aux dispositions légales applicables au Grand-Duché du Luxembourg et en particulier à la Loi.

Quatorzième résolution

L'Associé Unique décide d'accorder une procuration à n'importe lequel de ses gérants ou à tout employé de Centralis, avec pouvoir individuel de signature afin de procéder à toute mesure légale en relation avec les résolutions susmentionnées, et en particulier, pour mettre à jour le registre des actionnaires.

Coûts - Evaluation

Tous frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison du présent acte sont évalués approximativement à 7.600,-EUR.

Fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française. A la requête du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Lecture faite en langue du pays du comparant, connu du notaire soussigné par son nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Michael HALCROW, Jean SECKLER.



Enregistré à Grevenmacher, le 28 octobre 2011. Relation GRE/2011/3845. Reçu soixante-quinze euros 75,00 \in

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 18 novembre 2011.

Référence de publication: 2011171324/1272.

(110200047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Rontec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7257 Helmsange, 16, rue Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 125.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2011174442/10.

(110203300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Rosace S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.062.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROSACE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2011174443/11.

(110202872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Royal Metropolitan Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2011174445/11.

(110202344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

S.C. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 141.366.

EXTRAIT

En date du 28 Octobre 2011, le Conseil d'Administration coopte en tant qu'administrateur de type B, Monsieur Roberto DE LUCA, employé privé, né le 13 Avril 1973 à Luxembourg, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 28 Octobre 2011.

Référence de publication: 2011174448/13.

(110202175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.



RWM Luxoil SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9806 Hosingen, 1, Zac Happerfeld.

R.C.S. Luxembourg B 94.671.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174446/10.

(110202988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

S.A. De Kleyn Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-9643 Buederscheid, 3, Beim Weiher.

R.C.S. Luxembourg B 147.430.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174447/10.

(110202723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.634.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEA S.A.

Robert REGGIORI / Jacopo ROSSI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011174482/12.

(110202748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sharpsburg Holdings Limited (Luxembourg) SCS, Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 3.751.466.476,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.372.

Les comptes annuels pour la période du 1 ^{er} mai 2010 au 27 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Référence de publication: 2011174453/11.

(110202924) Déposé au registre de commerce et des sociétés <u>de Luxembourg</u>, le 20 décembre 2011.

Salon NADINE s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9156 Heiderscheid, 4, Fuussekaul.

R.C.S. Luxembourg B 133.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174449/10.

(110203510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.



Safima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 106.714.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

S'est réuni le 1 er décembre 2011

L'assemblée Générale Extraordinaire prend acte des résolutions suivantes:

1. Changement siège

Transfert de siège de 6 rue Jos seyler L-8522 Beckerich a l'adresse suivante:

27 huewelerstrooss

L-8521 Beckerich

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174477/16.

(110202540) Déposé au registre de commerce et des sociétés <u>de Luxembourg</u>, le 20 décembre 2011.

Stadtpark 1.6 S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.213.

EXTRAIT

La Société prend acte que le siège social des sociétés suivantes a été transféré au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg:

- Am Stadtpark GP S.à .r.l., associé commandité et gérant de la Société, et;
- Am Stadtpark Holdings LP S.à r.l., associé commanditaire de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Référence de publication: 2011174469/15.

(110202701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sarasino Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 129.744.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/12/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011174479/12.

(110202676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Star Parks S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.308.675,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 116.316.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 5 décembre 2011.

Référence de publication: 2011174470/10.

(110202919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.



SA Contraste Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 46.569.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2011174476/11.

(110203462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Schmaach em de Séi a méi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin.

R.C.S. Luxembourg B 152.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174451/10.

(110203507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Satellite Uno, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 156.261.

EXTRAIT

La société à responsabilité limitée «SEREN», inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B110588, gérant unique de la société à responsabilité limitée SATELLITE UNO, a nommée en tant que nouveau gérant unique depuis le 11 octobre 2011, Monsieur Bastiaan Schreuders, né le 12 décembre 1954 à Breda (Pays Bas), avec adresse professionnelle à 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen.

Monsieur Bastiaan Schreuders assure la fonction de représentant permanent de la société «SEREN» S. à r. l. pour ses fonctions de «Gérant» de la société SATELLITE UNO.

Pour Extrait

La société

Référence de publication: 2011174481/16.

(110202869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Seaside S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 79.043.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 12 décembre 2011

Monsieur ROSSI Jacopo, 10 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est nommé Président du Conseil d'administration.

Pour extrait sincère et conforme

SEASIDE S.A.

Robert REGGIORI

Administrateur

Référence de publication: 2011174484/14.

(110202592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.



Seaside S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 79.043.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEASIDE S.A.

REGGIORI Robert / DONATI Régis

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011174485/12.

(110202747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

SERIPHOS S.A., société de gestion de patrimoine familial «SPF», Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 32.459.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174486/12.

(110202272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Serrurerie Klenge Jang S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9173 Michelbouch, 13, route d'Ettelbruck.

R.C.S. Luxembourg B 99.174.

Les comptes annuels au 31-12-2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174487/9.

(110203594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Services Internationaux d'Ingénierie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 102.792.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174488/9.

(110202314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Shandon Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.725.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2011174489/11.

(110202354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.



Shanghailux Entreprise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8363 Leesbach, Vallée des sept Châteaux.

R.C.S. Luxembourg B 74.489.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour SHANGHAILUX ENTREPRISE SARL

Signature

Référence de publication: 2011174490/12.

(110203166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Simabo Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9638 Pommerloch, Berler Strooss, Résidence Belle-vue.

R.C.S. Luxembourg B 92.550.

Date de clôture des comptes annuels au 31/12/2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DERENBACH, le 19/12/2011.

FRL SA

Signature

Référence de publication: 2011174491/13.

(110203108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Skama Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 122.247.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174494/10.

(110203040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

SMFIN Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 137.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SMFIN INVEST S.A.

Référence de publication: 2011174496/11.

(110203112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

SIFI, Société d'Investissement et de Financement Internationale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 105.667.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.



Pour la Société

Référence de publication: 2011174497/11.

(110202410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Société Dijonnaise de Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3231 Bettembourg, 56, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.323.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174498/10.

(110203005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sofires S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 44.290.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174500/11.

(110202203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Solidas 4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 145.618.

Auszug aus der Verwaltungsratsitzung vom Verwaltungsrat vom 9. September 2011 um 11:00 Uhr

Gemäss Artikel 64 Absatz 2 des Gesetzes vom 15. August 1915 über die Handelsgesellschaften ernennen die Verwaltungsratsmitglieder einen Vorsitzenden des Verwaltungsrates in der Person von Herrn Christopher Freiherr von Oppenhelm, welcher dieses Mandat während 5 Jahren ausüben wird, bis zur Generalversammlung 2016.Luxemburg den 9. September 2011

Luxemburg, den 9. September 2011.

Unterschriften.

Référence de publication: 2011174501/13.

(110202358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Solisto SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 90.863.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174502/11.

(110202212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Solsplus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval.

R.C.S. Luxembourg B 78.451.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 19/12/2011. G.T. Experts Comptables Sàrl Luxembourg

Référence de publication: 2011174503/12.

(110202668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

CCP III DK Germany Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur. R.C.S. Luxembourg B 161.265.

In the year two thousand and eleven, on the sixth of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, civil law notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

1) Curzon Capital Partners III S.à r.l,a société à responsabilité limitée, having its registered office at 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under B 160.909,

hereby represented by Mister Raymond THILL, private employee, whose professional address is at 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on November 25 th, 2011;

2) Pamera Beteiligungen GmbH, a private limited liability company existing under the German law, having its registered office at Wöhlerstrasse 10, D-60323 Frankfurt am Main, Germany, registered with the Register of Companies for Germany at the county court of Frankfurt am Main under the number HRB 84100,

hereby represented by Mister Raymond THILL, private employee, whose professional address is at 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on November 25 th, 2011,

The proxies, after having being signed ne varietur by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they are the shareholders (the Shareholders) of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated CCP III DK Germany Holding S.à r.l. (the Company), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.265, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated May 27 th 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1929, on August 23, 2011. The Articles have been amended for the last time by the undersigned notary dated July 11, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2096, on September 8, 2011.

That the entire share capital being present or represented at the present meeting and the Shareholders declaring that they have had due notice and good knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notice was necessary.

That the Shareholders have decided to deliberate on the points of the following agenda:

- 1. General restatement of the Articles of Association of the Company without however changing neither the name, neither the object, neither the capital, neither the power of signature, neither the representation of the Company, neither the closing date of the accounting period nor the date of the annual general meeting, to give them the coordinated version attached to the present convocation.
 - 2. Miscellaneous.

That the present meeting, representing the entire share capital of the Company, is regularly considered and may validly deliberate on all the items of the agenda

That, on the basis of the agenda, the Shareholders have taken the following resolution (the "Resolution"):

Resolution:

The Shareholders resolve to proceed to the restatement of the coordinated articles of incorporation without however changing neither the name, neither the object, neither the capital, neither the power of signature, neither the representation of the Company, neither the closing date of the accounting period nor the date of the annual general meeting, to give them the following coordinated version.

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "CCP III DK Germany Holding S.à r.l" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg,, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).



Art. 2. Registered office.

- 2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.
- 3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at EUR 12.500,- (twelve thousand and five hundred euros) divided into 11,862 (eleven thousand eight hundred and sixty-two) class A shares (the Class A Shares) and 638 (six hundred and thirty-eight) class B shares (the Class B Shares), all in registered form with a par value of EUR 1 (one euro) each, all subscribed and fully paid-up, and having the specific distribution rights as determined in the present Articles or in any shareholder's agreement that may be entered into from time to time by the shareholders of the Company and the Company.
 - 5.2. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.
- 5.3. Any present and future holders of Class A Shares are defined as the Class A Partners. Any present and future holders of Class B Shares are defined as Class B Partners, and are together referred to as the Shareholders.
- 5.4. The Class A Shares and the Class B Shares bear the same rights and obligations, save as provided otherwise in the Articles.
- 5.5. The share capital of the Company may be increased or reduced once or more by a resolution of the sole shareholder or by the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles and subject to the provisions of any agreement entered into from time to time between, the Shareholders and/or the Company.
- 5.6. Unless otherwise stated by the provisions of any agreement entered into from time to time between the Shareholders and/or the Company, all capital contributions other than the initial capital contribution of each Shareholder, as the case may be, shall be made in cash and not in kind. The Shareholders have no right to withdraw their contribution unless otherwise approved by the General Meeting and the Company.



5.7. Any available share premium shall be freely distributable in accordance with the provisions of the Articles and subject to the Law and the provisions of any agreement entered into from time to time between, the Shareholders and/ or the Company. The Company may have different share premium accounts connected to the shares of a specific class and which shall be distributable exclusively to the partners of that specific class.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- 6.2. The shares are freely transferable between shareholders, subject to any transfer restrictions, pre-emption rights, drag-along, tagalong, call or put options and other provisions under any agreements entered into from time to time by and between the Company and/or all or part of the Shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company and subject to any transfer restrictions, pre-emption rights, drag-along, tag-along, call or put options and other provisions under any agreements entered into from time to time by and between the Company and/or all or part of the Shareholders.

The transfer of shares to third parties owing to death must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors, and subject to any transfer restrictions, pre-emption rights, drag-along, tag-along call or put options and other provisions under any agreements entered into from time to time by and between the Company and/or all or part of the Shareholders.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to article 189 and 190 of the Law.

- 6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.
- 6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

- 7.1. The Company is managed by at least three (3) managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of its mandate. The managers need not be shareholders. For so long as the Company shall be tax resident in Luxembourg a majority of the Managers shall be ordinarily resident in Luxembourg.
- 7.2. The managers and any additional or replacement manager appointed to the Company, may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

- 8.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board), which will be constituted by at least one manager of category A (the A Manager) and at least two managers of category B (the B Manager) (The A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as Managers).
 - 8.2. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.
 - (ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.
- (iii) The decisions relating to making investments in real estate or real estate owning companies shall request the prior consent of the Shareholders to be taken at unanimity of the Shareholders (the "Prior Consent Decisions").
- (iv) Subject to the provisions of any agreements entered into from time to time by and between the Company and/or all or part of the Shareholders, the Board shall give 10-days prior notice to all Shareholders with regards to the following matters:
 - Sale of all or a part of interests in the real estate asset or a property-owning company;
- Incurring indebtedness other than loans to be granted from time to time as third party bank debt to be provided under loan facility agreements entered into by the Company or, as the case may be, a propertyowning company, to finance the acquisition of the real estate asset as deemed to be appropriate by the Company (the "Acquisition Loans");
- Granting of any collateral over the assets of the Company or a property-owning company to related or third parties other than in relation with Acquisition Loans; and
 - Hiring of personnel.
 - 8.3. Procedure
- (i) The Board meets at the request of any one (1) manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.



- (ii) Convening notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate convening notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
 - (iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.
- (v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and at least one (1) A manager is present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented together with at least one (1) A manager in favour. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.
 - (viii) Meetings of the Board shall be held on a quarterly basis.
 - 8.4. Representation
- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by the sole signature of its A Manager or by the joint signature of any two B Managers.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

- 9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.
 - 9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).
- (ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.
 - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders are convened to General Meetings at least once a year or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) Business Days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.
- (iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices and by telephone conference call to the extent permitted by applicable laws.
- (iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Ordinary resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital, provided that all Shareholders are present or represented. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are



adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) Any change to the Articles or in the nationality of the Company, any increase in a shareholder's commitment to the Company and any Prior Consent Decisions require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

- 12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.
- 12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.
 - 12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.
 - 13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

- 14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).
- 14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. Subject to any agreements entered into from time to time by and between the Company and/or all or part of the Shareholders, the shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.
- 15.3. Subject to any agreements entered into from time to time by and between the Company and/or all or part of the Shareholders, interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:
 - (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
 - (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.
- 16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them, subject to any agreements entered into from time to time by and between the Company and/or all or part of the Shareholders.



VII. General provisions

- 17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any nonwaivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time."

There being no further business before the meeting, the meeting is terminated.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand seven hundred euro (EUR 1.700.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède :

L'an deux mille onze, le six décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu

1) Curzon Capital Partners III S.à r.l, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 160.909,

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 novembre 2011 à Luxembourg.

2) Pamera Beteiligungen GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand, ayant son siège social à Wöhlerstrasse 10, D-60323 Frankfurt am Main, Allemagne, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés allemand au tribunal correctionnel de Francfort-sur-le-main sous le numéro HRB 84100,

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 novembre 2011 à Luxembourg,

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec celui-ci.

Les parties comparantes ont requis le notaire instrumentant d'acter que les parties comparantes sont les associés (les Associés) de la société à responsabilité limitée dénommée CCP III DK Germany Holding S.à r.l, (la Société), constituée selon le droit luxembourgeois, inscrire au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.265, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 mai 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1929 le 23 août 2011. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentaire en date du 11 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2096 du 8 septembre 2011.

Que le capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée et les Associés déclarant avoir eu et pris connaissance préalablement et en temps utile de l'agenda de la présente assemblée, une convocation en bonne et due forme n'était dès lors pas requise.

Que les Associés ont décidé de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

- 1. Refonte générale des Statuts sans toutefois changer la dénomination, ni l'objet, ni le capital social, ni le pouvoir de signature, ni le pouvoir de représentation, ni la date de clôture de l'exercice social ni la date de l'assemblée générale annuelle, pour leur donner la version coordonnée jointe en annexe à la présente convocation.
 - 2. Divers



- que la présente assemblée, au sein de laquelle est présente ou représentée l'intégralité du capital social de la Société, est régulièrement constituée et compétente pour délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.
 - que les Associés ont pris la résolution suivante sur base de l'ordre du jour (la «Résolution»):

Résolution

Les associés décident de procéder à une refonte générale des statuts sans toutefois changer la dénomination, ni l'objet, ni le capital social, ni le pouvoir de signature, ni le pouvoir de représentation, ni la date de clôture de l'exercice social ni la date de l'assemblée générale annuelle, pour leur donner la version coordonnée suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1 ^{er}. Dénomination. La dénomination de la société est CCP III DK Germany Holding S.à r.l (ciaprès la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2 Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des évènements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ses circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ses participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, dettes, certificats de dépôt et autre instrument de dette, et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société pourra investir dans l'immobilier quelles que soient les modalités d'acquisition y compris notamment, l'acquisition par voie de vente ou de recouvrement de titres.
- 3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne pourra pas entreprendre d'activités réglementées du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments liés à ses investisseurs en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société pourra accomplir toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes les transactions concernant des biens immobiliers et mobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

- 4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital, Parts Sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 12,500,-(douze mille cinq cents euros), divisé en 11,862,-(onze mille huit cent soixante-deux) parts sociales de catégorie A (les Parts Sociales de Catégorie A) et 638 (six cent trente-huit)



parts sociales de catégorie B (les Parts Sociales de Catégorie B), toutes sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 1(un euro) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, et ayant des droits de distribution spécifique comme déterminé dans les présents Statuts ou dans tout accord présent ou futur conclu par les associés de la Société et la Société.

- 5.2 Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décision.
- 5.3. Tous les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, présents ou futurs, sont définis comme les Associés de Catégorie A. Tous les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B, présents ou futurs, sont définis comme les Associés de Catégorie B.
- 5.4. Sauf disposition contraire des Statuts, les Parts Sociales de Catégorie A et les Parts Sociales de Catégorie B on les mêmes droits et obligations.
- 5.5. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique, ou le cas échéant de l'Assemblée Générale délibérant comme en matière de modification des Statuts et sous réserve des dispositions de tout contrat conclu de temps à autre entre les Associés et/ou la Société.
- 5.6. Sauf disposition contraire dans tout contrat conclu de temps à autre entre les Associés et/ou la Société, tous les apports en capital autre que l'apport initial de chaque Associé le cas échéant, devront être effectués en numéraire et non en nature. Les Associés n'ont pas le droit de retirer leur contribution à moins que ceci n'ait été approuvé par l'Assemblée Générale et la Société.
- 5.7. Toute prime d'émission disponible est librement distribuable conformément aux dispositions des Statuts et sous réserve de la Loi et conformément aux dispositions de tout contrat conclu de temps à autre entre les Associés et/ou la Société. La Société peut détenir différents comptes de prime d'émission liés aux parts sociales d'une catégorie spécifique et distribuable exclusivement aux associés de cette catégorie.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul (1) propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
- 6.2. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés, sous réserve de toute restriction de transfert, droit de préemption, disposition de droit de sortie forcée ou de droit de cession conjointe selon tout contrat conclu de temps à autre par et entre la Société et/ou tous ou partie des associés.

Lorsque la Société n'a qu'un associé, les parts sociales sont librement transmissibles à une tierce partie.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession de parts sociales (inter vivos) à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément préalable de l'Assemblée Générale représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société et sous réserve de toute restriction de transfert, droit de préemption, disposition de droit de sortie forcée ou de droit de cession conjointe selon tout contrat conclu de temps à autre par et entre la Société et/ou tout ou partie des associés.

Le transfert des parts à une tierce partie pour cause de décès doit être approuvé par les associés représentant les trois quarts des droits des survivants, sous réserve de toute restriction de transfert, droit de préemption, disposition de droit de sortie forcée ou de droit de cession conjointe selon tout contrat conclu de temps à autre par et entre la Société et/ou tous ou partie des associés.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.3. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.
- 6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une diminution du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

- 7.1. La Société est gérée par au moins trois (3) gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être des associés. Tant que la Société est établie fiscalement à Luxembourg, une majorité des Gérants devront être résidents au Luxembourg.
- 7.2. Les gérants ainsi que tous les gérants additionnels ou de replacement nommés par la société, sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance.

- 8.1. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) formé d'au moins un gérant de catégorie A (le Gérant A) et au moins deux gérants de catégorie B (les Gérants B) (Le Gérant A et les Gérants B sont ci-après désignés en tant que Gérants).
 - 8.2. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.



- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
- (iii) Les décisions relatives aux investissements immobiliers ou aux sociétés détenant de l'immobilier requièrent le consentement préalable des Associés, décision qui sera prise à l'unanimité des associés (les «Décisions Requérant l'Accord Préalable»)
- (iv) Sous réserve des dispositions de tout contrat conclu dans le temps par et entre la Société et/ou tous ou partie des associés, le Conseil notifiera les Associés des points suivants au moins 10 jours à l'avance:
 - vente de tout ou partie des intérêts dans des biens immobiliers ou dans une société détenant de l'immobilier;
- l'encours de dettes autres que des prêts accordés de temps à autre comme des dettes de banques tierces prévues dans des conventions de prêts conclues entre la Société ou le cas échéant, une société détenant de l'immobilier, pour financer l'acquisition du bien immobilier telles que la Société jugera opportunes (les Prêts d'Acquisition);
- l'octroi de sûretés réelles sur les biens de la Société ou d'une société détenant de l'immobilier à des parties liées ou tierces autres que dans le cadre des Prêts d'Acquisition; et
 - l'engagement du personnel.
 - 8.3. Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un (1) gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant A est présent ou représenté. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et qu'au moins un (1) gérant A vote en faveur. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - (viii) Les Réunions du Conseil de Gérance doivent se tenir de manière trimestrielle.
 - 8.4. Représentation
- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

- 9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
 - 9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV - Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote



- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
 - 11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales au moins une fois par an ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) Jours Ouvrables avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
- (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations et par conférence téléphonique dans la mesure permise par les lois applicables.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les résolutions ordinaires prises en Assemblées Générales ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié du capital social, à condition que tous les associés soient présents ou représentés. Si la majorité n'est pas atteinte lors de la première Assemblée Générale ou lors de la première consultation écrite, les Associés seront convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les résolutions seront adoptées lors de cette seconde Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des votes exprimés, peu importe la proportion du capital social représenté.
- (vii) Tout changement dans les Statuts ou tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société toute Décision Requérant l'Accord Préalable exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

- 12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.
- 13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.
- 14.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. Sous réserve de tout contrat présent ou future conclu entre la Société et/ou tout ou partie de ses Associés, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.



- 15.3. Sous réserve de tout contrat présent ou future conclu entre la Société et/ou tout ou partie de ses Associés, des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.
- Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux sous réserve de tout contrat présent ou future conclu entre la Société et/ou tout ou partie de ses Associés.

VIII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa contribution, s'élève à environ mille sept cents Euros (EUR 1.700.-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 décembre 2011. LAC/2011/54693. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2011.

Référence de publication: 2011171481/601.

(110199228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2011.



Soluchaud Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, rue de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 81.728.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174504/10.

(110203247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sopaluxe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 139.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFICODEC SARL B.P. 2632 L-1026 LUXEMBOURG Signature

Référence de publication: 2011174508/13.

(110203155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sopura Eastern Europe A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 84.860.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOPURA EASTERN EUROPE AG

M. COPPIETERS

Administrateur-délégué Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011174509/12.

(110202340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sorebol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.764.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 63284 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174511/10.

(110202316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sorel Pocket S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 180.000,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 118.296.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



SOREL POCKET S.à.r.l. Régis DONATI

Gérant De Société

Référence de publication: 2011174512/12.

(110202864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sorg Finances S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 42.805.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174513/11.

(110202230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Soxipa S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 45.714.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174514/11.

(110202247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sport-Outlet GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 13-15, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 153.949.

Le Bilan au 30/09/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/12/2011.

Référence de publication: 2011174515/10.

(110203205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Spring Financial Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 64.901.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174516/11.

(110202260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Stasia S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 49.748.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.



Pour la Société

Référence de publication: 2011174517/11.

(110202296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Steel Mac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 143.728.

EXTRAIT

En date du 28 Octobre 2011, le Conseil d'Administration coopte Pedro GONCALVES, employé privé, né le 24 Septembre 1973 à Mortagua (Portugal), avec adresse professionnelle au 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Michele CANEPA, administrateur de type B démissionnaire. Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Référence de publication: 2011174518/14.

(110202104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

STEG LBG 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 115.170.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174519/9.

(110203539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Stego Finances S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 48.792.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174520/11.

(110202416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sujedo S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 26.145.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174522/11.

(110202415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sunflower Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 130.661.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.



Pour la Société

Référence de publication: 2011174523/11.

(110202414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sustain S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2423 Luxembourg, 21, rue du Pont Remy.

R.C.S. Luxembourg B 110.062.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174525/10.

(110203514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

SVG Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 81.754.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174526/11.

(110202413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Monferrato S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 3, rue des Labours.

R.C.S. Luxembourg B 143.775.

Im Jahre zweitausendundelf, am siebten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft Monferrato S.A., mit Sitz Luxemburg, gegründet gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars, am 25. November 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 149 vom 22. Januar 2009, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Herrn Philipp GRAF, Bankangestellter, geschäftsansässig in Luxemburg, eröffnet.

Der Vorsitzende bestimmt Frau Solange Wolter, Privatangestellte, geschäftsansässig in Luxemburg, zur Protokollführerin der Versammlung.

Die Versammlung ernennt zur Stimmzählerin Frau Arlette Siebenaler, Privatangestellte, geschäftsansässig in Luxemburg.

Nach der Bildung des Versammlungsvorstandes der außerordentlichen Generalversammlung stellt der Vorsitzende Folgendes fest:

I. dass aus einer von den Aktionären beziehungsweise deren Bevollmächtigten unterzeichneten Präsenzliste hervorgeht, dass sämtliche Aktien vertreten sind und deshalb von den durch das Gesetz vorgeschriebenen Einberufungen abgesehen werden konnte. Demnach ist die Generalversammlung ordnungsgemäß zusammengetreten und kann rechtsgültig über die den Aktionären bekannte Tagesordnung beraten. Die von den Mitgliedern des Versammlungsvorstandes ne varietur paraphierte Präsenzliste bleibt gegenwärtiger Urkunde beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

- II. dass die Tagesordnung der außerordentlichen Gesellschafterversammlung wie folgt lautet:
- 1. Beschluss hinsichtlich der Auflösung und Liquidation der Gesellschaft
- 2. Ernennung eines oder mehrerer Liquidatoren.
- 3. Sonstiges

III. Gemäß dem Artikel 67-1 (2) des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften ist die außerordentliche General versammlung nur dann ordnungsgemäß beschlussfähig, wenn mindestens 50% des Gesellschaftskapitals vertreten ist. Die Beschlüsse sind des Weiteren mit mindestens zwei Dritteln der wirksam abgegebenen Stimmen der Aktionäre zu fassen.



- IV. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass die 31 (einunddreissig) Aktien die das gesamte Aktienkapital darstellen bei der Versammlung vertreten sind, die somit rechtsgültig über die Tagesordnung verhandeln kann und beschlussfähig ist.
 - V. Alsdann werden einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die außerordentliche Generalversammlung beschließt mit sofortiger Wirkung die Auflösung und Liquidation der Gesellschaft.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt Herrn Philipp GRAF, geschäftsansässig in Luxemburg, 38, rue J.F. Kennedy, geboren in Herdecke (D), am 31. März 1978 und Herrn Gerd KIEFER, geschäftsansässig in Luxemburg, 38, rue J.F. Kennedy, geboren in Merzig (D), am 29. März 1968 zu Liquidatoren der Gesellschaft zu bestellen.

Die Liquidatoren haben sämtliche Befugnisse, die Art. 144 bis 148 bis des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften für einen Liquidator vorsehen mit der Maßgabe, dass sie die in Artikel 145 angesprochenen Abwicklungs-und Rechtsgeschäfte ohne Genehmigung der Aktionäre vornehmen können.

Die Liquidatoren sind nicht gehalten, Inventar vorzunehmen und können sich auf die Bücher und Konten der Gesellschaft berufen.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die außerordentliche Generalversammlung für beendet.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem instrumentierenden Notar nach Namen, Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben sie mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. GRAF, S. WOLTER, A. SIEBENALER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 décembre 2011. Relation: LAC/2011/55208. Reçu douze euros (12.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begehr erteilt.

Luxemburg, den 15. Dezember 2011.

Référence de publication: 2011174294/59.

(110202301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sybaris S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 124.345.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174527/11.

(110202412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sylan S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 30.919.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 16 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011174528/11.

(110202411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.



Alphabet Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-3364 Leudelange, 2-4, rue du Château d'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 40.471.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2011.

Référence de publication: 2011173906/10.

(110202310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 88.847.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011174154/10.

(110202312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

REO Aire, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 134.710.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/12/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011174423/12.

(110203645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

REO Amadeus, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 134.708.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/12/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011174424/12.

(110203644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

V.D.L. Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 105.549.

Les comptes annuels au 31 août 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2011174562/10.

(110203412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck